

Rapport annuel 2025

Requête 4336-2026

Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ)

Table des matières

1. INTRODUCTION	3
2. SOMMAIRE DES RÉSULTATS	3
2.1. TRONC COMMUN	9
2.2. ÉVALUATION	10
3. FAITS SAILLANTS SUR LES PROGRAMMES – MARCHÉ RÉSIDENTIEL	17
3.1. THERMOSTATS INTELLIGENTS	17
3.2. ÉQUIPEMENTS EFFICACES RÉSIDENTIELS	19
3.3. TROUSSE DE PRODUITS ÉCONOMISEURS D'EAU	27
3.4. RÉNOVATION RÉSIDENTIELLE EFFICACE	29
4. FAITS SAILLANTS SUR LES PROGRAMMES – MARCHÉ COMMERCIAL ET INSTITUTIONNEL	34
4.1. APPUI AUX INITIATIVES	34
4.2. ÉQUIPEMENTS EFFICACES	38
4.3. THERMOSTAT INTELLIGENT	44
4.4. RÉNOVATION COMMERCIALE EFFICACE	46
4.5. ÉQUIPEMENTS DE CUISINE COMMERCIALE	50
4.6. COMBO - HOTTE ET GÉNÉRATEUR D'AIR TEMPÉRÉ À CONDENSATION	54
4.7. INNOVATION	56
5. STRATÉGIE PROMOTIONNELLE	58
6. CONCLUSION	62
ANNEXE A - LEXIQUE	63

1 INTRODUCTION

Ce rapport annuel présente les résultats de l'année 2025. Plus précisément, ce rapport compare et justifie les écarts d'importance (volumétriques et monétaires) entre les données prévisionnelles approuvées par la Régie de l'énergie (la « Régie ») et les résultats réels obtenus dans le cadre des programmes composant le **Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ) 2025** d'Enbridge Gaz Québec (ci-après « EGQ »).

Dans le cadre de la décision D-2025-052¹, la Régie approuvait le budget du PGEÉ d'EGQ pour les années 2025, 2026 et 2027. Les données prévisionnelles, tant au niveau volumétrique que monétaire, sont basées sur les données établies pour l'année 2025 et approuvées aux termes de cette décision².

EGQ présente, à l'annexe A du présent document, un lexique complet des formules et définitions utilisées.

2 SOMMAIRE DES RÉSULTATS

Au 31 décembre 2025, le PGEÉ 2025 a atteint 69 % des objectifs volumétriques nets prévus. Les économies d'énergie réelles se chiffrent à 218 339 m³ par rapport à des prévisions de 316 579 m³. Quant aux économies d'énergie brutes, elles se chiffrent à 308 674 m³ par rapport à des prévisions de 407 341 m³, représentant ainsi 76% de l'objectif. Les dépenses associées au PGEÉ 2025 totalisent 847 392 \$, ce qui correspond à 90 % du budget total.

EGQ n'a pas atteint les résultats escomptés en 2025 en raison de la combinaison de plusieurs facteurs.

Tout d'abord, le faible nombre de nouveaux clients sur le territoire de la franchise a limité le potentiel de participation à certains programmes d'efficacité énergétique, ce qui a eu un effet sur l'atteinte des cibles établies. De plus, le contexte économique en Outaouais est demeuré difficile en 2025. La détérioration du marché de l'emploi par rapport à 2024³ a pu influencer la capacité ou la volonté de certains clients de réaliser des investissements en efficacité énergétique, affectant ainsi la participation aux programmes.

¹ Dossier R-4268-2024, [D-2025-052](#), Phase 2

² Dossier R-4268-2024, [D-2025-052](#), Phase 2, par. 189.

³ [Portrait socioéconomique de l'Outaouais](#), section « Marché du travail », consulté le 22 avril 2026.

1 Par ailleurs, des difficultés liées aux capacités des ressources humaines ont affecté le
2 déploiement optimal des initiatives de décarbonation. Depuis plusieurs années, la
3 responsabilité des programmes en efficacité énergétique est partagée entre les différents
4 départements de l'entreprise. Bien que cette approche ait présenté certains avantages,
5 notamment la mise à contribution de compétences variées et une certaine redondance
6 opérationnelle, elle a aussi eu pour effet de créer une compétition des priorités pour les
7 employés qui doivent jongler avec plusieurs rôles et responsabilités. Afin de répondre à ce
8 défi, EGQ a mis sur pied, au début de l'année 2026, une équipe dédiée aux initiatives de
9 décarbonation, incluant le PGEÉ et la biénergie. Le regroupement de l'ensemble des activités
10 liées à la décarbonation au sein d'une même équipe vise à développer une expertise interne
11 accrue, à améliorer l'efficacité et la coordination des interventions et, ultimement, à accroître
12 la performance de l'offre.

13 Enfin, les évaluations de programmes réalisées ont eu un impact sur les résultats, entraînant
14 une révision à la baisse des économies d'énergie, notamment en raison de la mise à jour des
15 cas types et des effets de distorsion. Ces ajustements ont engendré une diminution des
16 économies d'énergie nettes par rapport aux économies initialement prévues.

17 Malgré les résultats en dessous des attentes, les économies d'énergie réelles (brutes) se
18 sont malgré tout traduites par une réduction annuelle de 555 tonnes de CO₂⁴.

Tableau 1

Comparaison des économies nettes prévisionnelles et réelles par secteur

Secteur	Économies nettes annuelles totales prévues (m ³)	Économies nettes annuelles totales réelles (m ³)
Résidentiel	87 746	46 993
C&I	228 834	171 346
Total	316 579	218 339

21
22 Par ailleurs, tel que présenté au Tableau 2, trente et une (31) demandes de préadmission avaient
23 été approuvées en date du 31 décembre 2025. Ces demandes n'ont pas été comptabilisées dans
24 les résultats de l'année 2025 puisque l'étape de la préadmission ne constitue pas une obligation
25 de réaliser les travaux ni de satisfaire aux critères d'admission d'EGQ. Il est possible de constater

⁴ En utilisant les économies d'énergie réelles nettes, la réduction annuelle est estimée à 392 tonnes de CO₂.

1 qu'un nombre limité de participants étaient en attente de participation en date du 31 décembre
2 2025. Toutefois, le distributeur rappelle que la préadmission n'est plus obligatoire pour certains
3 programmes, expliquant en partie le nombre de préadmissions limité en date du 31 décembre
4 2025⁵.

5 **Tableau 2**

6 **Détails relatifs aux demandes de préadmissions au 31 décembre 2025**

Programme	Nombre de participants	Nombre d'appareils	Budget
Échangeur d'air (R)	5	5	2 250 \$
Chauffe-eau sans réservoir (R)	1	1	500 \$
Bonification à Rénoclimat (R)	5	NA	Non disponible
Thermographie infrarouge (R)	14	NA	2 100 \$
Système combo P9 (R)	1	1	850 \$
Appui aux initiatives – Étude de faisabilité (CI)	3	NA	7 500 \$
Lave-vaisselle Energy Star (CI)	1	1	200 \$
Combo hotte à débit variable et générateur d'air tempéré à condensation (CI)	1	1	6 500 \$
Innovation	1	NA	25 000 \$
Total	31	9	44 900 \$

7
8 Comme en fait foi le Tableau 3, le programme *Bonification à Rénoclimat* dans le secteur
9 résidentiel a affiché une très bonne performance en 2025, et ce, malgré un lancement en
10 cours d'année. En effet, le budget alloué à ce programme a été approuvé dans le cadre de la
11 décision D-2025-052, rendue le 1^{er} mai 2025. Conséquemment, le programme n'a été offert
12 à la clientèle que durant une partie de l'année, tout en dépassant néanmoins les objectifs
13 fixés. Pour le secteur commercial, le programme de *Chaudières à condensation* et *Combo*
14 *hotte et générateur* ont dépassés les objectifs en 2025.

15
16
17
18
19

⁵ Dossier R-4194-2022, Décision [D-2023-055](#), Phase 2, par. 296.

1
 2
 3

Tableau 3
Économies nettes par programme (m³)

Programmes	Prévision 2025	Réel 2025	Taux de réalisation
Thermostat intelligent (R)	28 401	25 731	91%
Équipements efficaces (R)	27 284	15 076	55%
Échangeur d'air avec récupération de chaleur (R)	8 211	7 459	91%
Chauffe-eau à condensation sans réservoir (R)	10 030	7 412	74%
Système de chauffage air & eau combiné (R)	6 994	0	0%
Système de chauffage air & eau combiné - mesure partielle (R)	2 049	205	10%
Trousse de produits économiseur d'eau (R)	27 747	1 440	5%
Rénovation résidentielle efficace	4 314	4 745	110%
Thermographie infrarouge - pilote (R)	0	0	-
Bonification Rénoclimat	4 314	4 745	110%
Appui aux initiatives (CI)	118 200	48 039	41%
Étude de faisabilité (CI)	0	0	-
Projet sur mesure (CI)	118200	48 039	41%
Projet sur mesure (IND)	0	0	-
Équipements Efficaces (CI)	50 157	85 639	171%
Chaudières à condensation (CI) ≥ 300 kBtu/h	31380	85 639	273%
Chauffe-eau à condensation - modèle résidentiel (CI)	5 153	0	0%
Rideau d'air (CI)	13 624	0	0%
Thermostat intelligent (CI)	15 642	261	2%
Rénovation efficace (CI)	964	0	0%
Remplacement Fenêtres (CI)	543	0	0%
Remplacement murs et toits (CI)	422	0	0%
Équipements de cuisine commerciale (CI)	8 645	1125	13%
Lave-vaisselle ENERGY STAR (CI)	3 583	1125	31%
Friteuse (CI)	5 062	0	0%
Combo - Hotte et Générateur Condensation (CI)	35 226	36 283	103%
Volet Innovation (CI)	0	0	-
TOTAL	316 579	218 339	69%

 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12
 13

Depuis l'année 2023, EGQ comptabilise la participation au PGEÉ parfois en nombre de participants ou d'unités installées et d'autres fois, selon la capacité des appareils installés. Le Tableau 4 fait état de la participation de la clientèle à l'offre de programmes du PGEÉ, selon l'unité de mesure applicable au programme.

1
2
3

4
5
6
7
8
9
10
11

Tableau 4
Taux de participation par programme

Programmes	Unité	Prévision 2025	Réel 2025	Taux de réalisation
Thermostat intelligent (R)	Nombre d'unité	500	453	91%
Équipements efficaces (R)		125	104	83%
Échangeur d'air avec récupération de chaleur (R)	Nombre d'unité	25	26	104%
Chauffe-eau à condensation sans réservoir (R)	Nombre d'unité	60	77	128%
Système de chauffage air & eau combiné (R)	Nombre d'unité	30	0	0%
Système de chauffage air & eau combiné - mesure partielle (R)	Nombre d'unité	10	1	10%
Trousse de produits économiseur d'eau (R)	Nombre d'unité	520	40	8%
Rénovation résidentielle efficace		75	56	75%
Thermographie infrarouge - pilote (R)	Nombre d'étude	25	1	4%
Bonification Rénoclimat	Nombre de participant	50	55	110%
Appui aux initiatives (CI)		157 606	66 441	42%
Étude de faisabilité (CI)	Nombre d'étude	6	5	83%
Projet sur mesure (CI)	M3 économisé	157600	66 436	42%
Projet sur mesure (IND)	M3 économisé	0	0	NA
Équipements Efficaces (CI)		8 528	23 197	272%
Chaudières à condensation (CI) ≥ 300 kBtu/h	kBtu/h	8 500	23 197	273%
Chauffe-eau à condensation - modèle résidentiel (CI)	Nombre d'unité	25	0	0%
Rideau d'air (CI)	Nombre d'unité	3	0	0%
Thermostat intelligent (CI)	Nombre d'unité	60	1	2%
Rénovation efficace (CI)		800	0	0%
Remplacement Fenêtres (CI)	M2 remplacé	200	0	0%
Remplacement murs et toits (CI)	M2 remplacé	600	0	0%
Équipements de cuisine commerciale (CI)		11	8	73%
Lave-vaisselle ENERGY STAR (CI)	Nombre d'unité	6	8	133%
Friteuse (CI)	Nombre d'unité	5	0	0%
Combo - Hotte et Générateur Condensation (CI)	Nombre d'unité	5	4	80%
Volet Innovation (CI)	Nombre de participant	1	0	0

Le Tableau 5 ci-dessous présente le récapitulatif financier, tant au niveau des aides financières que des frais d'exploitation. Ainsi, le PGEÉ d'EGQ a nécessité des ressources financières totalisant 847 392 \$ pour l'année 2025, représentant 90% du budget autorisé par la Régie⁶.

⁶ Dossier R-4268-2024, [D-2025-052](#), Phase 2, par. 189.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Tableau 5
Dépenses détaillées du PGEE (\$)

	Prévision 2025	Réel 2025	Écart	% de réalisation
Aide financière (incluant les autres frais)	581 615 \$	499 024 \$	82 591 \$	86%
Frais d'exploitation	363 610 \$	348 368 \$	15 242 \$	96%
Budget de gestion (tronc commun)	302 110 \$	282 099 \$	20 011 \$	93%
Évaluation	61 500 \$	66 270 \$	(4 770) \$	108%
Total	945 225 \$	847 392 \$	97 833 \$	90%

Tout au long de l'année, EGQ accorde une très grande importance à l'administration des fonds qui lui sont accordés. Le souci du détail dans le suivi de ses dépenses lui permet d'assurer, au moindre coût, la bonne gestion de son PGEE.

Une hausse de la prévision du coût par mètre cube économisé est toutefois observée pour l'année 2025 comparativement aux années antérieures lorsqu'on tient compte du budget et des économies d'énergie associés aux programmes, lesquels ont été approuvés par la Régie dans le cadre de la décision D-2025-052. Ainsi, pour l'année 2025, l'accroissement du coût par mètre cube économisé ne découle pas d'une hausse des coûts de gestion mais bien, à la réalisation d'économies d'énergie moindres qu'initialement prévues. Le tableau suivant présente l'évolution du coût par mètre cube économisé pour la période de 2018 à 2025.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14

Tableau 6
Ratio \$/m³

	Ratio \$/m ³ net prévu	Ratio \$/m ³ net	Écart
2025	2,99 \$/m ³	3,88 \$/m ³	0,89 \$/m ³
2024⁷	1,43 \$/ m ³	3,12 \$/m ³	1,69 \$/m ³
2023⁸	1,36 \$/m ³	2,58 \$/m ³	1,22 \$/m ³
2022⁹	1,64 \$/m ³	1,43 \$/m ³	-0,21 \$/m ³
2021¹⁰	1,62 \$/m ³	1,84 \$/m ³	0,22 \$/m ³
2020¹¹	1,58 \$/m ³	1,79 \$/m ³	0,21 \$/m ³
2019¹²	1,28 \$/m ³	2,83 \$/m ³	1,55 \$/m ³
2018¹³	1,41 \$/m ³	5,67 \$/m ³	4,26 \$/m ³

2.1. Tronc commun

Les dépenses comptabilisées dans le tronc commun pour l'année 2025 sont essentiellement liées aux salaires des employés dédiés à la gestion des programmes du PGEÉ, aux frais associés au travail du consultant et aux dépenses relatives à la promotion des programmes. Ces dépenses ne sont pas directement liées aux économies réalisées, mais plutôt tributaires des efforts requis pour assurer l'élaboration, la gestion et la promotion des programmes du PGEÉ. En 2025, EGQ a utilisé 93 % du budget prévu pour ce poste budgétaire.

⁷ Dossier R-4299-2025, B0033, [EGQ-11, document 1](#), page 8 de 56.

⁸ Dossier R-4265-2024, B-0028, [GI-11, document 1](#), page 9 de 62.

⁹ Dossier R-4231-2023, B-0035, [GI-11, document 1](#), page 8 de 52.

¹⁰ Dossier R-4199-2022, B-0058, [GI-11, document 1](#), page 8 de 57.

¹¹ Dossier R-4122-2020, phase 4, B-0303, [GI-61, document 1](#), page 8 de 61.

¹² Dossier R-4122-2020, phase 2, B-0035, [GI-14, document 1](#), page 11 de 14.

¹³ Dossier R-4032-2018, phase 5, B-0457, [GI-63, document 1](#), page 14 de 17.

2.2. Évaluation

En 2025, EGQ prévoyait un budget d'évaluation des programmes de 61 500 \$. Au 31 décembre 2025, la somme de 66 270 \$, soit 108 % du budget prévu, avait été dépensée à cet égard. Les dépenses d'évaluation pour l'année 2025 se détaillent comme suit :

Tableau 7
Récapitulatif financier – Évaluation des programmes

Programme	Prévu	Réel
Évaluation des économies réelles, révision des coûts incrémentaux et révision du calcul du TCTR du PGEÉ 2024	10 500 \$	9 842 \$
Évaluation de processus - Équipements efficaces (R)	26 500 \$	28 694 \$
Évaluation de processus - Appui aux initiatives	24 500 \$	27 733 \$
TOTAL	61 500 \$	66 270 \$

En 2025, les dépenses correspondent à l'évaluation du programme **Équipements efficaces (marché résidentiel)** et du programme **Appui aux initiatives (marché commercial)** ainsi qu'au travail du consultant effectué dans le cadre du rapport annuel 2024¹⁴. Les évaluations de programme ont été déposées auprès de la Régie le 6 février 2026¹⁵.

Les nouveaux taux d'opportunité identifiés dans le cadre des processus d'évaluation sont utilisés à compter de l'année 2025, affectant ainsi à la baisse les économies d'énergie nettes réalisées et présentées dans ce rapport.

¹⁴ Dossier R-4268-2024, [B-0101](#), EGQ-19, document 1, révisé le 21 février 2025, page 14 de 17.

¹⁵ Suivis des résultats d'évaluation du PGEÉ – EGQ : [Rapport d'évaluation – Programme Appui aux initiatives](#) et [Rapport d'évaluation – Programme Équipements efficaces résidentiels](#)

1 **2.2.1. Commentaires d'EGQ sur les évaluations de programmes**

2 **2.2.1.1. Programme Équipements efficaces résidentiels**

3 EGQ a pris acte des recommandations soulevées dans le cadre de l'évaluation de programme
4 et entend adapter ses pratiques pour incorporer les recommandations de l'évaluateur. EGQ
5 commente dans la section ci-dessous certaines recommandations de l'évaluateur.

6 **2.2.1.1.1. Recommandations générales**

7 **Recommandation 1) Tester le retrait de l'étape de préadmission pour les équipements**
8 **efficaces résidentiels.** *Ceci, afin de faciliter davantage les processus de participation, en*
9 *réduisant l'effort administratif pour les clients, installateurs, et EGQ.*

10 **Commentaire d'EGQ :** Bien qu'EGQ estime que le processus actuel de participation soit
11 relativement simple pour les clients, l'entreprise compte analyser la possibilité de retirer
12 l'étape de la préadmission pour le programme d'équipements efficaces résidentiels dans le
13 cadre de son prochain PGEÉ. En effet, lors de la conception de son offre de programmes,
14 EGQ cherche les raisons qui expliquent la sous-performance des programmes qui
15 n'atteignent pas les objectifs. Dans le cadre de ses analyses, elle vérifie si la complexité du
16 processus de participation semble constituer une barrière à la participation des clients aux
17 différents programmes. Ce type d'analyse a d'ailleurs déjà menée EGQ à demander à la Régie
18 le retrait du processus de préadmission pour certains programmes¹⁶. Toutefois, EGQ est
19 d'avis qu'une réflexion spécifique doit être menée pour le programme d'équipements
20 efficaces résidentiels, puisqu'une simplification du processus de participation pourrait
21 entraîner une augmentation du taux d'opportunité et, par conséquent, une diminution des
22 économies d'énergie réalisées, une situation qu'EGQ cherche à éviter. Une réflexion sera
23 donc réalisée ultérieurement afin de déterminer si le processus de participation constitue
24 effectivement une barrière à la participation et, le cas échéant, d'identifier les avenues
25 permettant de simplifier le programme, tout en limitant les effets sur le taux d'opportunité.

26

¹⁶ Dossier R-4194-2022, Phase 2, Décision [D-2023-055](#), par. 296

1 **Recommandation 2) Consulter les participants du marché lors de la conception du**
2 **programme.** Un répondant a suggéré de bien s'assurer de systématiquement consulter les
3 partenaires de marché (p. ex., installateurs présents sur le territoire) lorsque EGQ évalue
4 l'ajout, la modification ou le retrait d'un programme. C'est une bonne pratique qu'EGQ applique
5 déjà en partie, mais que nous relayons ici afin d'en assurer la continuité.

6 **Commentaire d'EGQ :** EGQ confirme qu'elle consulte et continuera de consulter
7 régulièrement les différents acteurs de marchés lorsqu'elle évalue l'ajout, la modification ou
8 le retrait d'un programme. EGQ entend d'ailleurs élargir le spectre de ses activités de
9 consultation dans le cadre de l'élaboration du prochain PGEÉ afin d'avoir la meilleure
10 appréciation possible des besoins et opportunités en matière d'efficacité énergétique.

11 **2.2.1.1.2. Volet Chauffe-eau**

12 **Recommandation 1) Explorer la possibilité d'offrir l'option de verser l'aide financière pour**
13 **les appareils en location en un seul paiement à la signature du contrat.** Raisonement: afin
14 d'augmenter la visibilité du programme et l'attrait de l'équipement efficace pour les clients
15 intéressés par la location.

16 **Commentaires d'EGQ :** À première vue, EGQ est en accord avec cette recommandation et
17 pourrait déposer une demande auprès de ministère de l'Environnement, de la Lutte contre
18 les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (ci-après « MELCCFP ») afin de
19 modifier les modalités de ce programme. Cette modification viserait à offrir aux clients la
20 possibilité de choisir entre un rabais appliqué sur la location ou une remise versée en un seul
21 paiement au moment de la signature du contrat de location.

22 **Recommandation 2) Différencier entre les CESR et les CESR-RT¹⁷ dans l'administration du**
23 **programme et la comptabilisation des économies,** considérant la différence notable entre
24 leurs facteurs d'efficacité ajustée (86% et 64%, vs 50% pour le cas de référence).

25 **Commentaires d'EGQ :** EGQ a déjà mis en place cette recommandation. Les deux types de
26 chauffe-eau sont désormais différenciés dans l'administration du programme et les efforts
27 de promotion ont été prioritairement orientés vers le modèle le plus efficace. À l'heure

¹⁷ Soit les chauffe-eau sans réservoir, sans et avec boucle de recirculation.

1 actuelle, les deux modèles demeurent admissibles au programme et bénéficient du même
2 niveau d'aide financière. EGQ prévoit toutefois analyser, dans le cadre de la conception de
3 son prochain PGEÉ, s'il y aurait lieu de prévoir une aide financière différenciée pour les deux
4 modèles de chauffe-eau.

5 **Recommandation 3) Améliorer la communication à propos du programme auprès des**
6 **participants qui louent leur chauffe-eau à travers EGQ, afin d'augmenter leur connaissance**
7 **et leur compréhension du programme et de l'aide financière.**

8 **Commentaires d'EGQ :** EGQ a déjà donné suite à cette recommandation. En effet, ses outils
9 et pratiques de communication ont été bonifiés afin de mieux expliquer le programme
10 d'efficacité énergétique et l'aide financière associées aux clients qui louent leur chauffe-eau
11 par l'intermédiaire d'EGQ.

12 **2.2.1.1.3. Volet Échangeur d'air**

13 **Recommandation 1) Réformer le programme, ses paramètres et sa promotion, en évaluant**
14 **les deux options suivantes: (A) appuyer exclusivement les remplacements**
15 **devancés/hâtifs (B) appuyer exclusivement des appareils de haute/très haute efficacité**

16 **Commentaires d'EGQ :** EGQ a pris acte de la recommandation de l'évaluation et en tiendra
17 compte lors de l'élaboration de son prochain PGEÉ.

18 **Recommandation 2) Clarifier l'admissibilité des récupérateurs d'énergie (et non juste de**
19 **chaleur) au programme, vu qu'elle ne semble pas claire pour tous les participants.**

20 **Commentaires d'EGQ :** EGQ a déjà donné suite à cette recommandation. En effet, EGQ a
21 mis à jour la page web du programme afin de le préciser.

22 **2.2.1.1.4. Volet Combo P9**

23 **Recommandation 1) Nous recommandons de maintenir le programme pour la durée du**
24 **PGEÉ 2025-2027 malgré sa très faible participation, sans toutefois investir d'efforts**
25 **supplémentaires importants dans la promotion. Nous recommandons également d'évaluer la**
26 **reconduction du programme lors de l'élaboration du prochain PGEÉ, sur la base des données**
27 **de participations de 2025 et 2026, pour ce volet et pour la nouvelle « mesure partielle »**

1 **Commentaires d'EGQ** : EGQ a pris acte de la recommandation de l'évaluation et en tiendra
2 compte lors de l'élaboration de son prochain PGEÉ.

3 **2.2.1.2. Programme Appui aux initiatives**

4 EGQ a pris acte des différentes recommandations formulés par l'évaluateur. En ce qui
5 concerne plus particulièrement celles portant sur les modifications proposées au cas-type
6 dans le cadre de l'élaboration de sa prochaine offre de programmes, EGQ entend les
7 analyser plus en profondeur et se positionnera ultérieurement à cet égard. Les commentaires
8 présentés dans la section ci-dessous portent donc sur les recommandations pouvant être
9 mises en œuvre dès maintenant.

10 **2.2.1.2.1. Volet Étude de faisabilité**

11 Les recommandations pour le volet Étude de faisabilité sont toutes en lien avec des
12 modifications requises aux modalités du programmes. EGQ en tiendra compte lors de
13 l'élaboration de sa prochaine offre de programmes.

14 **2.2.1.2.2. Volet Projet sur mesure**

15 Les recommandations pour le volet Projet sur mesure sont toutes en lien avec des
16 modification requises aux modalités du programmes. EGQ en tiendra compte lors de
17 l'élaboration de sa prochaine offre de programmes.

18 **2.2.1.2.3. Recommandations secondaires**

19 **Recommandation 1) Inclure les firmes de génie dans les communications et le suivi post-**
20 **réception de la demande, si le client y consent.**

21 **Recommandation 2) Mentionner explicitement les codes du bâtiment préconisés avec le**
22 **lien URL vers le chapitre correspondant dans le guide du participant. Par ailleurs, expliciter**
23 **la permission d'utiliser ASHRAE A90.1-2010 Ann.G si le projet requiert déjà cette simulation**
24 **pour une autre raison (avec preuve).**

25 **Recommandation 3) Revoir la documentation du programme pour s'assurer qu'elle sollicite**
26 **toutes les informations requises pour évaluer l'admissibilité.**

27 **Recommandation 4) Diffuser plus largement l'information aux firmes de génie, non**
28 **seulement à celles déjà connues ou actives, mais aussi dans des forums plus larges, dans**

1 *les limites des ressources disponibles. Par exemple: des événements du Réseau Énergie*
2 *Bâtiment (REB), du Conseil Québécois des Entreprises en Efficacité Énergétique (CQ3E), ou*
3 *d'autres événements pertinents.*

4 **Recommandation 5) Inclure une rubrique explicite pour les consultants effectuant la**
5 **révision des dossiers du volet « étude » afin de s'assurer qu'ils commentent**
6 **systématiquement la présence, ou non, d'économies découlant des études de faisabilité**
7 **qu'EGQ pourrait se créditer.**

8 **Recommandation 6) Aux fins de l'évaluation, réaliser les entrevues avec les participants**
9 **dans les mois suivants la réalisation d'un projet « appuis », plutôt que tous les 3-4 ans, afin**
10 **d'obtenir un taux de réponse plus élevé et des réponses plus détaillées et précises.**

11 **Commentaires d'EGQ sur les recommandations 1 à 5 :** EGQ prend acte des
12 recommandations formulées dans le cadre de l'évaluation, notamment celles portant sur les
13 outils, la documentation et les communications, dans l'objectif d'améliorer la qualité de
14 l'information. EGQ confirme que des travaux de modernisation des outils associés à ce
15 programme seront réalisés au cours de l'année 2026 et que l'ensemble des
16 recommandations de l'évaluateur sera pris en compte dans le cadre de ce processus.

17 **Commentaires d'EGQ sur la recommandation 6 :** EGQ estime qu'il serait effectivement
18 préférable de réaliser les entrevues auprès des clients participants dans les mois suivant la
19 réalisation d'un projet *Appui aux initiatives*. Ainsi, la collecte d'information serait réalisée au
20 cours de l'année de réalisation du projet, alors que l'évaluation du programme serait effectuée
21 ultérieurement. Selon EGQ, la réalisation de la collecte d'information au cours de l'année du
22 projet aurait un impact limité sur les budgets des années 2026 et 2027, et ce, même si cette
23 activité n'avait pas été prévue initialement.

24 En effet, l'ensemble des outils et sondages requis a déjà été mis à jour dans le cadre de
25 l'évaluation réalisée en 2025 et sont essentiellement, déjà prêt à être utilisé. Par ailleurs, cette
26 approche permettrait raisonnablement de déduire les coûts associés à l'évaluation du
27 programme, puisque la collecte des données aura déjà été effectuée. À titre indicatif, le coût
28 de la collecte d'information est estimé à environ 400 \$ par dossier, et EGQ prévoit environ 8
29 participants par année en 2026 et 2027. EGQ ne sollicite pas de budget supplémentaire à ce

1 stade et entend gérer les budgets existants afin de permettre la réalisation de cette collecte
2 d'informations.

3 En conclusion, EGQ considère que cette approche contribuera à améliorer la qualité des
4 données recueillies tout en réduisant le travail requis lors de l'évaluation du programme.

5 **2.2.2. Modifications proposées au traitement administratif**

6 Tel que demandé par la Régie dans le cadre de la décision D-2019-088¹⁸, EGQ dépose les
7 évaluations de programmes, à chaque année, de façon administrative, en vue de leur examen
8 dans le cadre du rapport annuel. Elle constate toutefois que le traitement est différent du
9 côté d'Énergir. En effet, aux termes de la décision D-2022-098¹⁹, la Régie a demandé que les
10 rapports d'évaluations ne soient plus déposés par voie administrative mais dans le cadre des
11 rapports annuel. EGQ propose d'opter pour ce même traitement à partir du rapport annuel
12 2026, soit de déposer les rapports d'évaluation dans le cadre du rapport annuel au lieu que
13 par suivi administratif. Il importe de préciser que cette proposition n'entraîne aucun
14 changement quant à l'échéance de la production desdits rapports mais ceux-ci seraient
15 déposés en même temps que la preuve au dossier.

16 Par ailleurs, EGQ constate également que la Régie a autorisé Énergir à mettre fin au suivi
17 relatif aux révisions des résultats réels des économies d'énergie et de la durée de vie des
18 mesures du PGEÉ dans le cadre de la décision D-2025-067²⁰. Par un souci d'équité entre les
19 distributeurs et en raison de la décision D-2024-118, EGQ demande à la Régie de mettre fin
20 à ce suivi.

21

22

23

24

25

¹⁸ Dossier R-4043-2028, [D-2019-088](#), par. 408.

¹⁹ Dossier R-4175-2021, [D-2022-098](#), par. 168.

²⁰ Dossier R-4288-2024, [D-2025-067](#), par. 147.

3. FAITS SAILLANTS SUR LES PROGRAMMES – MARCHÉ RÉSIDENTIEL

Dans le secteur résidentiel, EGQ a atteint 54 % de l'objectif d'économie d'énergie prévu pour l'année 2025.

3.1. Thermostats intelligents

Mesure	Thermostat intelligent ENERGY STAR®
Base de référence	Thermostat non-intelligent
Marché cible	Résidentiel
Cas-type mis à jour	Non
Coût évité	0,308 \$/m ³
Taux d'actualisation	3,23 %

	CT 2025 ¹	Réel 2025	Réel vs CT
Paramètres du programme			
Économies unitaires (m ³)	75	75	100%
Économies unitaires (kWh)	13	13	100%
Économies unitaires (L eau)	0	0	0%
Coût incrémental (\$)	188	188	100%
Effet de distorsion (%)	24%	24%	100%
Coûts évités (\$/m ³)	0.308	0.308	100%
Durée de vie (année)	10	10	100%
Aide financière unitaire (\$)	100	100	100%
Autres frais (\$)	0	0	0%
Données de programme			
Nombre d'unités	500	453	91%
Économies brutes totales (m ³)	37 370	33 857	91%
Économies nettes totales (m ³)	28 401	25 731	91%
Aide financière totale (\$)	50 000	45 300	91%
Coûts du programme			
Aide financière totale (\$)	50 000	45 300	91%
Autres frais (\$)	0	0	0%
Frais d'exploitation (\$)	32 615	41 056	126%
Total (\$)	82 615	86 356	105%
Tests de rentabilité			
TNT (\$)	-146 825	-144 530	
TP (\$)	203 615	184 475	
TP ratio	4.5	4.5	

TCTR (\$)	34 153	19 436	
TCTR Ratio	1.3	1.2	
TAP (\$)	21 839	8 280	
TAP (ratio)	1.3	1.1	

1 PARAMÈTRES MIS À JOUR

2 Aucun.

3 EXPLICATION DES ÉCARTS

4 Au total, 453 participants ont pu bénéficier de ce programme, ce qui représente un taux de
5 participation de 91%. Le taux de réalisation des économies nettes a été de 91%.

6 Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels pour
7 déterminer les économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les
8 écarts obtenus pour les données de programme, coûts de programme et résultats des tests de
9 rentabilité sont dus à une combinaison des effets suivants: un nombre plus faible de participants
10 et la répartition des frais d'exploitation entre les programmes au prorata des économies
11 d'énergie réalisées.

12 RÉFÉRENCES

13 (1) Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ) 2025-2027. Dossier R-4268-2024, Pièce
14 [B-0050](#), GI-19, Document 2, p.17.

1 **3.2. Équipements efficaces résidentiels**

2 **3.2.1. Échangeur d'air avec récupération de chaleur**

Mesure	Échangeur d'air avec récupération de chaleur
Base de référence	Échangeur d'air sans récupération de chaleur
Marché cible	Résidentiel
Cas-type mis à jour	Oui
Coût évité	0,308 \$/m ³
Taux d'actualisation	3,23 %

	CT 2025 ¹	Réel 2025	Réel vs CT
Paramètres du programme			
Économies unitaires (m ³)	378	378	100%
Économies unitaires (kWh)	-183	-183	100%
Économies unitaires (L eau)	0	0	0%
Coût incrémental (\$)	825	825	100%
Effet de distorsion (%)	13%	24%	185%
Coûts évités (\$/m ³)	0.308	0.308	100%
Durée de vie (année)	20	20	100%
Aide financière unitaire (\$)	450	433 ³	96%
Autres frais (\$)	0	0	0%
Données de programme			
Nombre d'unités	25	26	104%
Économies brutes totales (m ³)	9 438	9 815	104%
Économies nettes totales (m ³)	8 211	7 459	91%
Aide financière totale (\$)	11 250	11 250	100%
Coûts du programme			
Aide financière totale (\$)	11 250	11 250	100%
Autres frais (\$)	0	0	0%
Frais d'exploitation (\$)	9 429	11 902	126%
Total (\$)	20 679	23 152	112%
Tests de rentabilité			
TNT (\$)	-51 766	-51 394	
TP (\$)	98 596	102 089	
TP ratio	8.9	8.6	
TCTR (\$)	36 848	30 141	
TCTR Ratio	2.3	2.1	
TAP (\$)	38 099	30 248	
TAP (ratio)	2.8	2.3	

1 PARAMÈTRES MIS À JOUR

2 L'effet de distorsion a été mis à jour de 13% à 24%² et l'aide financière unitaire a été ajustée de
3 450\$ à 433\$ pour refléter les sommes réellement déboursées en moyenne³.

4 EXPLICATION DES ÉCARTS

5 Au total, 26 participants ont pu bénéficier de ce programme, ce qui représente un taux de
6 participation de 104 %. Le taux de réalisation des économies nettes a été de 91 %. L'écart entre
7 les résultats du taux de participation et du taux de réalisation des économies nettes est dû à la
8 mise à jour de l'effet de distorsion.

9 L'aide financière unitaire réelle moyenne payée en 2025 (433\$)³ est différente de celle indiquée
10 au PGEÉ (450\$) puisque ce dernier a été approuvé au courant de 2025 et n'était pas effectif au
11 1er janvier 2025³. EGQ a donc payé l'aide indiquée au précédent PGEÉ (400\$) au début de
12 l'année 2025. Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels
13 pour déterminer les économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais.
14 Les écarts obtenus pour les données de programme, coûts du programme et résultats des tests
15 de rentabilité sont attribuables à : un nombre plus élevé de participants, la révision de l'effet de
16 distorsion et de l'aide financière unitaire, ainsi que la répartition des frais d'exploitation entre les
17 programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.

18 RÉFÉRENCES

19 (1) PGEÉ 2025-2027. Dossier R-4268-2024, Pièce [B-0050](#), GI-19, Document 2, p.21.

20 (2) Dunsky Énergie + Climat. [Rapport d'évaluation – Programme Échangeur d'air](#)
21 [Secteur résidentiel](#), février 2026.

22 (3) Aide financière unitaire réelle calculée au prorata des contributions effectivement
23 versées par Enbridge Gaz Québec au cours de l'année : 400 \$ jusqu'en juillet 2025
24 (9 projets) et 450 \$ à partir d'août 2025 (17 projets).

1 **3.2.2. Chauffe-eau à condensation sans réservoir**

Mesure	Chauffe-eau sans réservoir à condensation
Base de référence	Chauffe-eau à accumulation (sans condensation)
Marché cible	Résidentiel
Cas-type mis à jour	Oui
Coût évité	0,240 \$/m ³
Taux d'actualisation	3,23 %

	CT 2025 ¹	Réel 2025	Réel vs CT
Paramètres du programme			
Économies unitaires (m ³)	229	132	58%
Économies unitaires (kWh)	0	0	0%
Économies unitaires (L eau)	0	0	0%
Coût incrémental (\$)	603	603	100%
Effet de distorsion (%)	27%	27%	100%
Coûts évités (\$/m ³)	0.240	0.240	100%
Durée de vie (année)	18	18	100%
Aide financière unitaire (\$)	500	500	100%
Autres frais (\$)	0	0	0%
Données de programme			
Nombre d'unités	60	77	128%
Économies brutes totales (m ³)	13 740	10 153	74%
Économies nettes totales (m ³)	10 030	7 412	74%
Aide financière totale (\$)	30 000	38 500	128%
Coûts du programme			
Aide financière totale (\$)	30 000	38 500	128%
Autres frais (\$)	0	0	0%
Frais d'exploitation (\$)	11 518	11 826	103%
Total (\$)	41 518	50 326	121%
Tests de rentabilité			
TNT (\$)	-85 802	-83 049	
TP (\$)	146 413	101 876	
TP ratio	13.6	7.8	
TCTR (\$)	32 681	6 457	
TCTR Ratio	1.9	1.1	
TAP (\$)	14 522	-8 915	
TAP (ratio)	1.3	0.8	

1 PARAMÈTRES MIS À JOUR

2 Les économies unitaires ont été ajustées de 229 m³ à 132 m³, selon la recommandation de
3 l'évaluation du programme^{2,3}.

4 EXPLICATION DES ÉCARTS

5 Au total, 77 participants ont pu bénéficier de ce programme, ce qui représente un taux de
6 participation de 128 %. Le taux de réalisation des économies nettes a été de 74 %. L'écart entre
7 les résultats du taux de participation et du taux de réalisation des économies nettes est dû à
8 l'ajustement des économies unitaires susmentionnées.

9 Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels pour
10 déterminer les économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les
11 écarts obtenus pour les données de programme, coûts du programme et résultats des tests de
12 rentabilité sont dus à une combinaison des effets suivants : un nombre plus élevé de participants,
13 la révision des économies unitaires et la répartition des frais d'exploitation entre les programmes
14 au prorata des économies d'énergie réalisées.

15 RÉFÉRENCES

16 (1) PGEÉ 2025-2027. Dossier R-4268-2024, Pièce [B-0050](#), GI-19, Document 2, p.24.

17 (2) Dunsy Énergie + Climat. [Rapport d'évaluation – Programme « Équipements Efficaces](#)
18 [Résidentiels](#) », Février 2026.

19 (3) L'objectif était de séparer les chauffe-eaux sans réservoir selon le modèle, soit avec
20 et sans pompe de recirculation. Les économies unitaires réelles ont été calculées en
21 tenant compte des parts respectives des deux types de modèle installé en 2025, tel
22 que recommandé dans l'évaluation de programme.

1 **3.2.3. Système de chauffage air & eau combiné**

Mesure	Système de chauffage combo certifié CSA P.9
Base de référence	Système de chauffage combo non certifié
Marché cible	Résidentiel
Cas-type mis à jour	Non
Coût évité	0,308 \$/m ³
Taux d'actualisation	3,23 %

	CT 2025 ¹	Réel 2025	Réel vs CT
Paramètres du programme			
Économies unitaires (m ³)	248	248	100%
Économies unitaires (kWh)	0	0	0%
Économies unitaires (L eau)	0	0	0%
Coût incrémental (\$)	1 122	1 122	100%
Effet de distorsion (%)	6%	6%	100%
Coûts évités (\$/m ³)	0.308	0.308	100%
Durée de vie (année)	18	18	100%
Aide financière unitaire (\$)	850	850	100%
Autres frais (\$)	0	0	0%
Données de programme			
Nombre d'unités	30	0	0%
Économies brutes totales (m ³)	7 440	0	0%
Économies nettes totales (m ³)	6 994	0	0%
Aide financière totale (\$)	25 500	0	0%
Coûts du programme			
Aide financière totale (\$)	25 500	0	0%
Autres frais (\$)	0	0	0%
Frais d'exploitation (\$)	8 031	0	0%
Total (\$)	33 531	0	0%
Tests de rentabilité			
TNT (\$)	-58 144	0	
TP (\$)	72 360	0	
TP ratio	6.5	-	
TCTR (\$)	17 455	0	
TCTR Ratio	1.4	-	
TAP (\$)	11 807	0	
TAP (ratio)	1.4	-	

1 PARAMÈTRES MIS À JOUR

2 Aucun (l'évaluation de programme réalisée en 2025 n'a pas recommandé de modifications)².

3 EXPLICATION DES ÉCARTS

4 EGQ n'a eu aucun participant à ce programme en 2025 pour les raisons ci-après énoncées.

5 Tel qu'indiqué dans le cadre du Rapport annuel 2024, EGQ a été confronté à des enjeux liés à
6 l'installation de cet appareil. En réponse à cette problématique, EGQ a offert de la formation à
7 l'ensemble de ses techniciens et de ses sous-traitants en 2024. Toutefois, bien que ces
8 formations aient été dispensées aux installateurs, des enjeux techniques liés à l'installation de
9 ces équipements ont persisté en 2025. Il importe de préciser que ce type d'équipement est
10 actuellement peu installé sur le territoire desservi par EGQ, ce qui représente un défi pour les
11 installateurs, qui ne sont pas spécialisés dans ce type d'installation. EGQ a donc continué
12 d'accompagner ses installateurs dans certaines installations afin de résoudre les problèmes
13 rencontrés sur le terrain et a proposé des changements dans les pièces utilisées et la méthode
14 d'installation. EGQ estime que ces enjeux sont maintenant résolus et anticipe que les résultats
15 seront au rendez-vous en 2026 et 2027.

16 Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels pour
17 déterminer les économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les
18 écarts obtenus pour les données de programme, coûts de programme et résultats des tests de
19 rentabilité sont attribuables à une combinaison des effets suivants : l'absence de participants et
20 la répartition des frais d'exploitation entre les programmes au prorata des économies d'énergie
21 réalisées.

22 RÉFÉRENCES

23 (1) PGEÉ 2025-2027. Dossier R-4268-2024, Pièce [B-0050](#), GI-19, Document 2, p.26.

24 (2) Dunsy Énergie + Climat. [Rapport d'évaluation – Programme « Équipements](#)
25 [Efficaces Résidentiels](#) », Février 2026.

1 **3.2.4. Système de chauffage air & eau combiné – mesure partielle**

Mesure	Système de chauffage combo certifié CSA P.9
Base de référence	Système de chauffage combo non certifié
Marché cible	Résidentiel
Cas-type mis à jour	Non
Coût évité	0,308 \$/m ³
Taux d'actualisation	3,23 %

	CT 2025 ¹	Réel 2025	Réel vs CT
Paramètres du programme			
Économies unitaires (m ³)	218	218	100%
Économies unitaires (kWh)	0	0	0%
Économies unitaires (L eau)	0	0	0%
Coût incrémental (\$)	841	841	100%
Effet de distorsion (%)	6%	6%	100%
Coûts évités (\$/m ³)	0.308	0.308	100%
Durée de vie (année)	20	20	100%
Aide financière unitaire (\$)	600	600	100%
Autres frais (\$)	0	0	0%
Données de programme			
Nombre d'unités	10	1	10%
Économies brutes totales (m ³)	2 180	218	10%
Économies nettes totales (m ³)	2 049	205	10%
Aide financière totale (\$)	6 000	600	10%
Coûts du programme			
Aide financière totale (\$)	6 000	600	10%
Autres frais (\$)	0	0	0%
Frais d'exploitation (\$)	2 353	327	14%
Total (\$)	8 353	927	11%
Tests de rentabilité			
TNT (\$)	-16 112	-1 703	
TP (\$)	23 764	2 376	
TP ratio	7.5	7.5	
TCTR (\$)	8 225	731	
TCTR Ratio	1.8	1.7	
TAP (\$)	6 317	540	
TAP (ratio)	1.8	1.6	

1 **PARAMÈTRES MIS À JOUR**

2 Aucun.

3 **EXPLICATION DES ÉCARTS**

4 Enbridge Gaz Québec a eu un participant à ce programme en 2025, ce qui représente un taux
5 de participation de 10 %. Le taux de réalisation des économies nettes a lui aussi été de 10 %. Tel
6 qu'indiqué à la section 3.2.3, les enjeux techniques reliés à cet appareil ont eu un effet sur les
7 résultats de ce programme.

8 Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels pour
9 déterminer les économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les
10 écarts obtenus pour les données de programme, coûts du programme et résultats des tests de
11 rentabilité sont attribuables à une combinaison des effets suivants : le faible nombre de
12 participants et la répartition des frais d'exploitation entre les programmes au prorata des
13 économies d'énergie réalisées.

14 **RÉFÉRENCES**

15 (1) PGEÉ 2025-2027. Dossier R-4268-2024, Pièce [B-0050](#), GI-19, Document 2, p.28.

1 **3.3. Trousse de produits économiseurs d'eau**

Mesure	Trousse de produits économiseurs d'eau chaude (pomme de douche à faible débit avec valve de contrôle, aérateurs de robinet de cuisine et salle de bain)
Base de référence	Pomme de douche et aérateurs standards
Marché cible	Résidentiel
Cas-type mis à jour	Oui
Coût évité	0,240 \$/m ³
Taux d'actualisation	3,23 %

	CT 2025 ¹	Réel 2025	Réel vs CT
Paramètres du programme			
Économies unitaires (m ³)	58	45	78%
Économies unitaires (kWh)	0	0	0%
Économies unitaires (L eau)	20 680	20 680	100%
Coût incrémental (\$)	40	40	100%
Effet de distorsion (%)	8%	20%	250%
Coûts évités (\$/m ³)	0.240	0.240	100%
Durée de vie (année)	7	7	100%
Aide financière unitaire (\$)	35	28	79%
Autres frais (\$)	5	5	100%
Données de programme			
Nombre d'unités	520	40	8%
Économies brutes totales (m ³)	30 160	1 800	6%
Économies nettes totales (m ³)	27 747	1 440	5%
Aide financière totale (\$)	18 200	1 106	6%
Coûts du programme			
Aide financière totale (\$)	18 200	1 106	6%
Autres frais (\$)	2 600	200	8%
Frais d'exploitation (\$)	31 864	2 298	7%
Total (\$)	52 664	3 604	7%
Tests de rentabilité			
TNT (\$)	-111 418	-6 653	
TP (\$)	142 204	8 094	
TP ratio	25.9	12.0	
TCTR (\$)	14 560	-211	
TCTR Ratio	1.3	0.9	
TAP (\$)	6 943	-510	
TAP (ratio)	1.1	0.9	

1 PARAMÈTRES MIS À JOUR

2 Les économies unitaires et l'effet de distorsion ont été mis à jour à la suite de l'évaluation du
3 programme réalisée en 2024². Les économies unitaires ont été révisées de 58 à 45 m³ et l'effet
4 de distorsion est passé de 8 % à 20 %.

5 EXPLICATION DES ÉCARTS

6 Au total, 40 participants ont pu bénéficier de ce programme, ce qui représente un taux de
7 participation de 8 %. Le taux de réalisation des économies nettes a été de 5 %. EGQ constate
8 que les résultats obtenus sont inférieurs aux attentes, et ce, malgré la mise en œuvre de
9 plusieurs actions visant à promouvoir le programme. Selon les échanges tenus, il ressort que le
10 type de pommes de douche inclus dans la trousse ne répond pas aux préférences de la clientèle.
11 Les clients préféreraient les modèles de type « pluie » ou encore des modèles plus raffinés alors
12 que la pomme de douche offerte par EGQ ne présente pas ce type de caractéristique. Cela dit,
13 EGQ entend poursuivre ses efforts en diversifiant ses approches promotionnelles.

14 Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels pour
15 déterminer les économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les
16 écarts obtenus pour les données de programme, coûts du programme et résultats des tests de
17 rentabilité sont attribuables à une combinaison des effets suivants : un nombre moins élevé de
18 participants, la révision à la baisse des économies unitaires, la révision à la hausse du taux de
19 distorsion et la répartition des frais d'exploitation entre les programmes au prorata des
20 économies d'énergie réalisées.

21 RÉFÉRENCES

22 (1) PGEÉ 2025-2027. Dossier R-4268-2024, Pièce [B-0050](#), GI-19, Document 2, p.30.

23 (2) Dunsy Énergie + Climat. [Rapport d'évaluation – Programme résidentiel de Trousse de](#)
24 [produits économiseurs d'eau](#), Décembre 2024.

1 **3.4. Rénovation résidentielle efficace**

 2 **3.4.1. Thermographie infrarouge – pilote**

Mesure	Thermographie infrarouge
Base de référence	Non applicable
Marché cible	Résidentiel
Cas-type mis à jour	Non
Coût évité	Non applicable
Taux d'actualisation	Non applicable

	CT 2025 ¹	Réel 2025	Réel vs CT
Paramètres du programme			
Économies unitaires (m ³)	0	0	0%
Économies unitaires (kWh)	0	0	0%
Économies unitaires (L eau)	0	0	0%
Coût incrémental (\$)	450	450	100%
Effet de distorsion (%)	0%	0%	0%
Coûts évités (\$/m ³)	0.240	0.240	100%
Durée de vie (année)	0	0	0%
Aide financière unitaire (\$)	150	150	100%
Autres frais (\$)	0	0	0%
Données de programme			
Nombre d'unités	25	1	4%
Économies brutes totales (m ³)	0	0	0%
Économies nettes totales (m ³)	0	0	0%
Aide financière totale (\$)	3 750	150	4%
Coûts du programme			
Aide financière totale (\$)	3 750	150	4%
Autres frais (\$)	0	0	0%
Frais d'exploitation (\$)	0	0	0%
Total (\$)	3 750	150	4%
Tests de rentabilité			
TNT (\$)	-3 750	-150	
TP (\$)	-9 185	-367	
TP ratio	0.0	0.0	
TCTR (\$)	-11 250	-450	
TCTR Ratio	0.0	0.0	
TAP (\$)	-3 750	-150	
TAP (ratio)	0.0	0.0	

1 **PARAMÈTRES MIS À JOUR**

2 Aucun.

3 **EXPLICATION DES ÉCARTS**

4 EGQ a eu un participant à ce programme en 2025, ce qui représente un taux de participation
5 de 4 %. EGQ rappelle que ce programme a été lancé au printemps 2025 à titre de projet pilote.

6 En 2025, EGQ a informé les entreprises qui effectuent ce type d'étude de l'existence de ce
7 programme en plus d'en faire la promotion auprès de ses clients. Au 31 décembre 2025, EGQ
8 comptait 14 demandes de préadmission pour ce programme.

9 Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels pour
10 déterminer les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les données de
11 programme, coûts du programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à: le faible
12 nombre de participants.

13 **RÉFÉRENCES**

14 (1) PGEÉ 2025-2027. Dossier R-4268-2024, Pièce [B-0050](#), GI-19, Document 2, p.34.

1 **3.4.2. Bonification Rénoclimat**

Mesure	Bonification du programme Rénoclimat
Base de référence	Non applicable
Marché cible	Résidentiel
Cas-type mis à jour	Non
Coût évité	0,308 \$/m ³
Taux d'actualisation	3,23 %

	CT 2025 ¹	Réel 2025	Réel vs CT
Paramètres du programme			
Économies unitaires (m ³)	117	117 voir note	100%
Économies unitaires (kWh)	64	64	100%
Économies unitaires (L eau)	0	0	0%
Coût incrémental (\$)	1 250	1 250 voir note	100%
Effet de distorsion (%)	26%	26%	100%
Coûts évités (\$/m ³)	0.308	0.308	100%
Durée de vie (année)	20	20	100%
Aide financière unitaire (\$)	680	1 563	230%
Autres frais (\$)	0	0	0%
Données de programme			
Nombre d'unités	50	55	110%
Économies brutes totales (m ³)	5 830	6 412	110%
Économies nettes totales (m ³)	4 314	4 745	110%
Aide financière totale (\$)	34 000	85 955	253%
Coûts du programme			
Aide financière totale (\$)	34 000	85 955	253%
Autres frais (\$)	0	0	0%
Frais d'exploitation (\$)	4 954	7 571	153%
Total (\$)	38 954	93 526	240%
Tests de rentabilité			
TNT (\$)	-55 287	-111 492	
TP (\$)	41 809	94 545	
TP ratio	2.1	-12.7	
TCTR (\$)	1 050	-967	
TCTR Ratio	1.0	1.0	
TAP (\$)	-8 072	-59 556	
TAP (ratio)	0.8	0.4	

2

1 PARAMÈTRES MIS À JOUR

2 L'aide financière unitaire moyenne a été ajustée de 688 \$ à 1563 \$ pour refléter les
3 caractéristiques des participants de 2025².

4 EXPLICATION DES ÉCARTS

5 EGQ a eu 55 participants à ce programme en 2025, ce qui représente un taux de participation
6 de 110 %. Le taux de réalisation des économies nettes a aussi été de 110 %.

7 L'aide financière unitaire a plus que doublé comparativement aux hypothèses utilisées lors de
8 l'élaboration du cas-type lors du PGEÉ 2025-2027. Le programme Bonification Rénoclimat offre
9 une aide financière équivalente à celle offerte par le programme Rénoclimat du gouvernement
10 du Québec. Or les aides financières octroyées par le programme Rénoclimat ont été bonifiées
11 depuis l'élaboration du cas-type en 2024. EGQ n'envisage pas de modifier les paramètres de ce
12 programme avant l'évaluation du programme, qui aura lieu en 2027. En effet, les données
13 transmises par le gouvernement, pour la période du 1^{er} avril 2025 au 10 février 2026, démontrent
14 une hausse de 15 % de la participation au programme Rénoclimat chez les participants de
15 l'Outaouais utilisant le gaz naturel comme source d'énergie, alors qu'une baisse de 5% est
16 observée à l'échelle du Québec pour cette même période. Ces résultats indiquent que
17 l'augmentation de l'aide financière, par l'entremise du programme d'EGQ, influence positivement
18 la décision des clients à réaliser des mesures d'efficacité énergétique. EGQ constate
19 actuellement un intérêt soutenu de la clientèle pour ce programme et estime qu'il est possible
20 que la règle de dépassement autorisé prévue à la décision D-2019-088³, actuellement limité à
21 100% des aides financières, par catégorie de clients, puisse s'avérer insuffisante, et ce, dès
22 2026. Dans une telle situation, elle veillera à en informer la Régie en temps opportun.

23 Note : Économies unitaires et coût incrémental

24 Il n'a pas été possible de réviser les gains unitaires pour la mesure lors de l'exercice de fermeture
25 réglementaire pour 2025. Cependant, les données préliminaires partagées par Québec
26 indiquent à la fois que l'intervention d'EGQ a permis d'accroître le volume d'activité, et que les
27 participants ont réalisé plus de mesures d'efficacité énergétique que ce qui est inclus au cas-
28 type. Ainsi, tout indique que les économies unitaires et le coût incrémental seront ajustés à la
29 hausse lors de l'évaluation de ce programme en 2027.

1 En l'absence d'information détaillée sur la nature des travaux effectués, les gains unitaires
2 demeurent inchangés jusqu'à la réalisation de l'évaluation de programme.

3 Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels pour
4 déterminer les économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les
5 écarts obtenus pour les données de programme, coûts du programme et résultats des tests de
6 rentabilité sont attribuables à une combinaison des effets suivants : le nombre élevé de
7 participants, l'ajustement de l'aide financière unitaire et la répartition des frais d'exploitation entre
8 les programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.

9 RÉFÉRENCES

10 (1) PGEÉ 2025-2027. Dossier R-4268-2024, Pièce [B-0050](#), GI-19, Document 2, p.36.

11 (2) Calculé à partir du montant d'aide financière total et du nombre de participant en 2025.

12 (3) Dossier R-4043-2018, Décision [D-2019-088](#), par. 470.

4. FAITS SAILLANTS SUR LES PROGRAMMES – MARCHÉ COMMERCIAL ET INSTITUTIONNEL

Dans le secteur commercial et institutionnel, EGQ a atteint 75% de l'objectif d'économie d'énergie prévu pour l'année 2025.

4.1. Appui aux initiatives

4.1.1. Étude de faisabilité

Mesure	Réalisation d'une étude de faisabilité ou d'une simulation énergétique
Base de référence	Non applicable
Marché cible	Commercial
Cas-type mis à jour	Oui
Coût évité	Non applicable
Taux d'actualisation	Non applicable

	CT 2025 ¹	Réel 2025	Réel vs CT
Paramètres du programme			
Économies unitaires (m ³)	0	0	0%
Économies unitaires (kWh)	0	0	0%
Économies unitaires (L eau)	0	0	0%
Coût incrémental (\$)	5 730	5 730	100%
Effet de distorsion (%)	13%	43%	331%
Coûts évités (\$/m ³)	0.308	0.308	100%
Durée de vie (année)	5	5	100%
Aide financière unitaire (\$)	2 500	2 365	95%
Autres frais (\$)	1 325	0	0%
Données de programme			
Nombre d'unités	6	5	83%
Économies brutes totales (m ³)	0	0	0%
Économies nettes totales (m ³)	0	0	0%
Aide financière totale (\$)	15 000	11 824	79%
Coûts du programme			
Aide financière totale (\$)	15 000	11 824	79%
Autres frais (\$)	7 950	0	0%
Frais d'exploitation (\$)	0	0	0%
Total (\$)	22 950	11 824	52%
Tests de rentabilité			
TNT (\$)	-22 950	-11 824	

TP (\$)	-24 528	-21 117	
TP ratio	0.0	0.0	
TCTR (\$)	-36 827	-16 331	
TCTR Ratio	0.0	0.0	
TAP (\$)	-22 950	-11 824	
TAP (ratio)	0.0	0.0	

1 PARAMÈTRES MIS À JOUR

2 L'effet de distorsion a été mis à jour de 13 % à 43 % à la suite de l'évaluation du programme réalisée en 2025².
3 L'aide financière unitaire a été mise à jour selon les aides financières réelles de 2025, reflétant les
4 caractéristiques des études appuyées en 2025³.

5 EXPLICATION DES ÉCARTS

6 Au total, 5 participants ont pu bénéficier de ce programme en 2025, ce qui représente un taux de participation
7 de 83 %. Aucune révision externe n'a été réalisée en 2025, ce qui explique l'absence de dépenses pour la
8 rubrique « autres frais » pour ce programme. En effet, EGQ a été en mesure de confirmer l'admissibilité des
9 clients sur la base du guide du participant pour les dossiers soumis en 2025. Toutefois, l'ensemble des projets
10 réalisés est transmis à l'évaluateur externe pour validation dans le cadre du volet Projet sur mesure. Cette façon
11 de procéder permet à EGQ de limiter l'engagement de coûts lorsque les études ne se rendent pas à l'étape de
12 la réalisation et que la nature du dossier, en raison de sa simplicité, ne nécessite pas le recours à un avis externe.

13 Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels pour déterminer les
14 économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les
15 données de programme, coûts du programme et résultats des tests de rentabilité sont dus à une combinaison
16 des effets suivants : un nombre plus faible de participants, la révision de l'effet de distorsion, de l'aide financière
17 unitaire, des autres frais pour refléter les montants réels et la répartition des frais d'exploitation entre les
18 programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.

19 RÉFÉRENCES

20 (1) PGEÉ 2025-2027. Dossier R-4268-2024, Pièce [B-0050](#), GI-19, Document 2, p.40.

21 (2) Dunsy Énergie + Climat. [Rapport d'évaluation – Programme « Appui aux Initiatives »](#), Février 2026.

22 (3) En 2025, l'aide financière réelle pour l'étude de faisabilité a été de 2 500 \$ par projet pour quatre projets.

23 Un projet a bénéficié d'une aide financière de 1 823,60 \$ en raison d'un coût moins élevé pour la
24 réalisation de cette étude, affectant ainsi l'aide financière unitaire qui est calculée au prorata de ces
25 aides.

1 4.1.2. Projet sur mesure (CI)

Mesure	Réalisation d'un projet d'améliorations de l'enveloppe, de la mécanique du bâtiment ou des procédés non-couvert par un autre programme.
Base de référence	Code national de l'énergie pour les bâtiments intégrant les modifications du Québec ou Pratiques standards de l'industrie
Marché cible	Commercial
Cas-type mis à jour	Oui
Coût évité	0,308 \$/m ³
Taux d'actualisation	3,23 %

	CT 2025¹	Réel 2025	Réel vs CT
Paramètres du programme			
Économies unitaires (m ³)	1	1	100%
Économies unitaires (kWh)	0	0	0%
Économies unitaires (L eau)	0	0	0%
Coût incrémental (\$)	3	3	100%
Effet de distorsion (%)	25%	28%	111%
Coûts évités (\$/m ³)	0.308	0.308	100%
Durée de vie (année)	15	15	100%
Aide financière unitaire (\$)	1	1	100%
Autres frais (\$)	0	0	85%
Données de programme			
Nombre d'unités	157 600	66 436	42%
Économies brutes totales (m ³)	157 600	66 436	42%
Économies nettes totales (m ³)	118 200	48 039	41%
Aide financière totale (\$)	157 600	66 436	42%
Coûts du programme			
Aide financière totale (\$)	157 600	66 436	42%
Autres frais (\$)	17 000	6 111	36%
Frais d'exploitation (\$)	135 736	76 648	56%
Total (\$)	310 337	149 195	48%
Tests de rentabilité			
TNT (\$)	-391 596	-182 220	
TP (\$)	791 852	333 804	
TP ratio	3.5	3.5	
TCTR (\$)	293 555	98 589	
TCTR Ratio	1.6	1.5	
TAP (\$)	334 185	112 753	
TAP (ratio)	2.1	1.8	

1 PARAMÈTRES MIS À JOUR

2 Le taux de l'effet de distorsion moyen pour 2025 était de 28 % (vs. 25% prévu), reflétant à la fois les
3 recommandations de l'évaluation du programme réalisée en 2025, et les caractéristiques des projets appuyés
4 cette année-là^{2,3}.

5 EXPLICATION DES ÉCARTS

6 En 2025, 3 projets réalisés ont permis d'atteindre des économies de 66 436 m³, pour un taux de réalisation
7 brute de 42 %. Le taux de réalisation des économies nettes a été de 41 %. La différence entre les taux de
8 réalisation pour la participation et pour les économies nettes est due à la modification de l'effet de distorsion.
9 EGQ confirme que ce programme suscite de l'intérêt de la part de la clientèle mais qu'il faut du temps pour que
10 les résultats se concrétisent. De plus, étant donné le territoire limité desservi par EGQ, le nombre de
11 participants est variable d'année en année.

12 Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre réel d'unités pour déterminer les économies
13 brutes et nettes totales et les aides financières. Les écarts obtenus pour les données de programme, coûts du
14 programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à une combinaison des effets suivants : un
15 nombre moins d'économies brutes, la révision de l'effet de distorsion et la répartition des frais d'exploitation
16 entre les programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.

17 RÉFÉRENCES

- 18 (1) PGEÉ 2025-2027. Dossier R-4268-2024, Pièce [B-0050](#), GI-19, Document 2, p.42.
- 19 (2) Dunsky Énergie + Climat. [Rapport d'évaluation – Programme « Appui aux Initiatives »](#), Février 2026.
- 20 (3) Selon la recommandation de l'évaluation du programme, les projets sur mesure ont été séparés entre
21 commercial – institutionnel (hors-résidentiel) et multirésidentiel, car les immeubles multirésidentiels
22 profitent également de la bonification du programme APH sélect, ce qui augmente leur effet de
23 distorsion à 50%. L'effet de distorsion réel moyen pour 2025 présenté ici est calculé en tenant
24 compte des parts respectives des économie de gaz selon le type de participant en 2025.
- 25

4.2. Équipements efficaces

4.2.1. Chaudières à condensation (≥ 300 kBtu/h)

Mesure	Chaudière à condensation dont l'efficacité est de ≥ 90 %
Base de référence	Chaudière de <300 kBtu/h avec une efficacité correspondant aux pratiques standards de l'industrie: AFUE de 82 %.
Marché cible	Commercial
Cas-type mis à jour	Non
Coût évité	0,308 \$/m ³
Taux d'actualisation	3,23 %

	CT 2025 ¹	Réel 2025	Réel vs CT
Paramètres du programme			
Économies unitaires (m ³)	6	6	100%
Économies unitaires (kWh)	0	0	0%
Économies unitaires (L eau)	0	0	0%
Coût incrémental (\$)	17	17	100%
Effet de distorsion (%)	37%	37%	100%
Coûts évités (\$/m ³)	0.308	0.308	100%
Durée de vie (année)	20	20	100%
Aide financière unitaire (\$)	8.5	8.5	100%
Autres frais (\$)	0	0	0%
Données de programme			
Nombre d'unités	8 500	23 197	273%
Économies brutes totales (m ³)	49 810	135 934	273%
Économies nettes totales (m ³)	31 380	85 639	273%
Aide financière totale (\$)	72 250	196 675	272%
Coûts du programme			
Aide financière totale (\$)	72 250	196 675	272%
Autres frais (\$)	0	0	0%
Frais d'exploitation (\$)	36 036	136 640	379%
Total (\$)	108 286	333 315	308%
Tests de rentabilité			
TNT (\$)	-133 761	-402 837	
TP (\$)	362 579	989 000	
TP ratio	4.9	4.9	
TCTR (\$)	138 010	338 341	
TCTR Ratio	2.1	1.9	
TAP (\$)	116 359	279 753	
TAP (ratio)	2.1	1.8	

1 **PARAMÈTRES MIS À JOUR**

2 Aucun.

3 **EXPLICATION DES ÉCARTS**

4 En 2025, un total de 23 197 kBTU/h ont été installées dans le cadre du programme, ce qui représente 273 %
5 du taux de participation prévisionnel. Le taux de réalisation des économies nettes a été de 273 % également.

6 Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre réel d'unités pour déterminer les économies
7 brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les données de
8 programme, coûts du programme et résultats des tests de rentabilité sont dus à une combinaison des effets
9 suivants : un nombre d'unités installées plus élevé et la répartition des frais d'exploitation entre les programmes
10 au prorata des économies d'énergie réalisées.

11 **RÉFÉRENCES**

12 (1) PGEÉ 2025-2027. Dossier R-4268-2024, Pièce [B-0050](#), GI-19, Document 2, p.47.

13

1 **4.2.2. Chauffe-eau à condensation – modèle résidentiel**

Mesure	Chauffe-eau à condensation sans réservoir
Base de référence	Chauffe-eau à accumulation (CEA) (sans condensation)
Marché cible	Commercial
Cas-type mis à jour	Non
Coût évité	0,240 \$/m ³
Taux d'actualisation	3,23 %

	CT 2025 ¹	Réel 2025	Réel vs CT
Paramètres du programme			
Économies unitaires (m ³)	229	229	100%
Économies unitaires (kWh)	0	0	0%
Économies unitaires (L eau)	0	0	0%
Coût incrémental (\$)	603	603	100%
Effet de distorsion (%)	10%	10%	100%
Coûts évités (\$/m ³)	0.240	0.240	100%
Durée de vie (année)	18	18	100%
Aide financière unitaire (\$)	500	500	100%
Autres frais (\$)	0	0	0%
Données de programme			
Nombre d'unités	25	0	0%
Économies brutes totales (m ³)	5 725	0	0%
Économies nettes totales (m ³)	5 153	0	0%
Aide financière totale (\$)	12 500	0	0%
Coûts du programme			
Aide financière totale (\$)	12 500	0	0%
Autres frais (\$)	0	0	0%
Frais d'exploitation (\$)	5 917	0	0%
Total (\$)	18 417	0	0%
Tests de rentabilité			
TNT (\$)	-26 972	0	
TP (\$)	42 873	0	
TP ratio	9.9	-	
TCTR (\$)	16 788	0	
TCTR Ratio	1.9	-	
TAP (\$)	10 371	0	
TAP (ratio)	1.6	-	

1 **PARAMÈTRES MIS À JOUR**

2 Aucun.

3 **EXPLICATION DES ÉCARTS**

4 Enbridge Gaz Québec n'a eu aucun participant à ce programme en 2025. Ce résultat est principalement
5 attribuable au fait que peu de chauffe-eau au gaz naturel sont installés dans les immeubles multilogements. En
6 effet, les clients optent pour l'installation d'un système central plutôt que pour des chauffe-eau individuels.

7 Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels pour déterminer les
8 économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les
9 données de programme, coûts du programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à une
10 combinaison des effets suivants : l'absence de participants et la répartition des frais d'exploitation entre les
11 programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.

12 **RÉFÉRENCES**

13 (1) PGEÉ 2025-2027. Dossier R-4268-2024, Pièce [B-0050](#), GI-19, Document 2, p.49.

14

1 **4.2.3. Rideau d'air**

Mesure	Installation de rideau d'air forcé pour empêcher les pertes thermiques
Base de référence	Portes sans rideau d'air
Marché cible	Commercial
Cas-type mis à jour	Non
Coût évité	0,308 \$/m ³
Taux d'actualisation	3,23 %

	CT 2025 ¹	Réel 2025	Réel vs CT
Paramètres du programme			
Économies unitaires (m ³)	5 677	5 677	100%
Économies unitaires (kWh)	153	153	100%
Économies unitaires (L eau)	0	0	0%
Coût incrémental (\$)	13 940	13 940	100%
Effet de distorsion (%)	20%	20%	100%
Coûts évités (\$/m ³)	0.308	0.308	100%
Durée de vie (année)	15	15	100%
Aide financière unitaire (\$)	6 500	6 500	100%
Autres frais (\$)	0	0	0%
Données de programme			
Nombre d'unités	3	0	0%
Économies brutes totales (m ³)	17 030	0	0%
Économies nettes totales (m ³)	13 624	0	0%
Aide financière totale (\$)	19 500	0	0%
Coûts du programme			
Aide financière totale (\$)	19 500	0	0%
Autres frais (\$)	0	0	0%
Frais d'exploitation (\$)	15 645	0	0%
Total (\$)	35 145	0	0%
Tests de rentabilité			
TNT (\$)	-44 511	0	
TP (\$)	92 194	0	
TP ratio	4.2	-	
TCTR (\$)	34 342	0	
TCTR Ratio	1.7	-	
TAP (\$)	39 144	0	
TAP (ratio)	2.1	-	

1 PARAMÈTRES MIS À JOUR

2 Aucun.

3 EXPLICATION DES ÉCARTS

4 EGQ n'a eu aucun participant à ce programme en 2025, et ce, malgré plusieurs démarches de promotion
5 réalisées au cours de l'année, notamment l'envoi de courriels ciblés et la tenue de rencontres avec des
6 installateurs et fournisseurs de rideau d'air. Il apparaît que peu de ces équipements sont actuellement installés
7 dans le marché desservi par EGQ, rendant difficile l'identification des leviers permettant d'en assurer un
8 déploiement plus large. EGQ poursuivra néanmoins ses efforts afin d'atteindre les résultats escomptés.

9 Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels pour déterminer les
10 économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les
11 données de programme, coûts du programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à une
12 combinaison des effets suivants : l'absence de participants et la répartition des frais d'exploitation entre les
13 programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.

14 RÉFÉRENCES

15 (1) PGEÉ 2025-2027. Dossier R-4268-2024, Pièce [B-0050](#), GI-19, Document 2, p.51.

1 **4.3. Thermostat intelligent**

Mesure	Thermostat intelligent
Base de référence	Thermostat non-intelligent
Marché cible	Commercial
Cas-type mis à jour	Non
Coût évité	0,308 \$/m ³
Taux d'actualisation	3,23 %

	CT 2025 ¹	Réel 2025	Réel vs CT
Paramètres du programme			
Économies unitaires (m ³)	274	274	100%
Économies unitaires (kWh)	2	2	100%
Économies unitaires (L eau)	0	0	0%
Coût incrémental (\$)	148	148	100%
Effet de distorsion (%)	5%	5%	100%
Coûts évités (\$/m ³)	0.308	0.308	100%
Durée de vie (année)	16	16	100%
Aide financière unitaire (\$)	100	100	100%
Autres frais (\$)	0	0	0%
Données de programme			
Nombre d'unités	60	1	2%
Économies brutes totales (m ³)	16 465	274	2%
Économies nettes totales (m ³)	15 642	261	2%
Aide financière totale (\$)	6 000	100	2%
Coûts du programme			
Aide financière totale (\$)	6 000	100	2%
Autres frais (\$)	0	0	0%
Frais d'exploitation (\$)	17 963	416	2%
Total (\$)	23 963	516	2%
Tests de rentabilité			
TNT (\$)	-35 133	-702	
TP (\$)	119 292	1 988	
TP ratio	29.3	29.3	
TCTR (\$)	88 330	1 356	
TCTR Ratio	4.3	3.4	
TAP (\$)	66 739	996	
TAP (ratio)	3.8	2.9	

1 **PARAMÈTRES MIS À JOUR**

2 Aucun.

3 **EXPLICATION DES ÉCARTS**

4 EGQ a eu un participant à ce programme en 2025, pour un taux de réalisation des économies brutes de 2 %.
5 Le taux de réalisation des économies nettes a aussi été de 2 %. EGQ constate que les résultats obtenus sont
6 inférieurs aux objectifs fixés. Selon les informations exploratoires recueillies auprès du marché, l'installation de
7 thermostats intelligents auprès de la petite clientèle commerciale peut entraîner une augmentation des appels
8 de service, ce qui rend certains installateurs plus réticents à proposer ce type d'équipement à leurs clients.
9 EGQ entend explorer cette situation en 2026 afin d'identifier des solutions permettant de favoriser l'installation
10 de thermostats intelligents auprès de la clientèle commerciale. Par ailleurs, il est possible que l'aide financière
11 de 100\$ ne soit pas suffisamment incitative pour encourager les clients commerciaux à déposer une demande.

12 Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels pour déterminer les
13 économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les
14 données de programme, coûts du programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à une
15 combinaison des effets suivants : le faible nombre de participants et la répartition des frais d'exploitation entre
16 les programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.

17 **RÉFÉRENCES**

18 (1) PGEÉ 2025-2027. Dossier R-4268-2024, Pièce [B-0050](#), GI-19, Document 2, p.54.

4.4. Rénovation commerciale efficace

4.4.1. Remplacement de fenêtres

Mesure	Remplacement fenêtres – RSI minimal de 0,44
Base de référence	Fenêtres conformes au CMNÉB 1997
Marché cible	Commercial
Cas-type mis à jour	Non
Coût évité	0,308 \$/m ³
Taux d'actualisation	3,23 %

	CT 2025 ¹	Réel 2025	Réel vs CT
Paramètres du programme			
Économies unitaires (m ³)	4	4	100%
Économies unitaires (kWh)	1	1	100%
Économies unitaires (L eau)	0	0	0%
Coût incrémental (\$)	56	56	100%
Effet de distorsion (%)	32%	32%	100%
Coûts évités (\$/m ³)	0.308	0.308	100%
Durée de vie (année)	20	20	100%
Aide financière unitaire (\$)	30	30	100%
Autres frais (\$)	0	0	0%
Données de programme			
Nombre d'unités	200	0	0%
Économies brutes totales (m ³)	798	0	0%
Économies nettes totales (m ³)	543	0	0%
Aide financière totale (\$)	6 000	0	0%
Coûts du programme			
Aide financière totale (\$)	6 000	0	0%
Autres frais (\$)	0	0	0%
Frais d'exploitation (\$)	623	0	0%
Total (\$)	6 623	0	0%
Tests de rentabilité			
TNT (\$)	-7 064	0	
TP (\$)	680	0	
TP ratio	1.1	-	
TCTR (\$)	-2 746	0	
TCTR Ratio	0.7	-	
TAP (\$)	-2 739	0	
TAP (ratio)	0.6	-	

1 PARAMÈTRES MIS À JOUR

2 Aucun.

3 EXPLICATION DES ÉCARTS

4 EGQ n'a eu aucun participant à ce programme en 2025, et ce, malgré les efforts déployés par EGQ au cours
5 de l'année. En effet, plusieurs entreprises d'installation de fenêtres ont été contactés en 2025 afin de leur
6 présenter le programme. Toutefois, selon les discussions tenues, il appert que l'aide financière offerte n'est pas
7 suffisante pour inciter les clients à remplacer des fenêtres par des modèles offrant une efficacité allant au-delà
8 de la base de référence. Les travaux concernent généralement des bâtiments plus anciens faisant l'objet de
9 rénovations principalement afin de les rendre conformes aux normes actuelles, ce qui entraîne déjà des
10 économies d'énergie associées à l'investissement. Dans ce contexte, les clients démontrent peu d'intérêt à aller
11 au-delà de la base de référence pour un investissement supplémentaire que l'aide financière ne compense que
12 partiellement. EGQ constate qu'il est difficile de susciter l'intérêt des clients pour ce programme, notamment
13 parce que les entreprises sont fréquemment locataires des espaces qu'elles occupent. Dans ce contexte, les
14 travaux sont généralement réalisés par les propriétaires, lesquels ne bénéficient pas directement des
15 économies d'énergie, celles-ci étant réalisées par les locataires qui assument la facture énergétique. EGQ
16 estime toutefois que l'entrée en vigueur prochaine de la cotation obligatoire des bâtiments pourrait modifier
17 cette dynamique et encourager une participation accrue des propriétaires d'immeubles à ce type de
18 programme.

19 Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels pour déterminer les
20 économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les
21 données de programme, coûts du programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à une
22 combinaison des effets suivants : l'absence de participants et la répartition des frais d'exploitation entre les
23 programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.

24 RÉFÉRENCES

25 (1) PGEÉ 2025-2027. Dossier R-4268-2024, Pièce [B-0050](#), GI-19, Document 2, p.57.

26

1 **4.4.2. Remplacement de murs et toits**

Mesure	Ajout d'isolation - murs et toits
Base de référence	Code de construction du Québec de 1983
Marché cible	Commercial
Cas-type mis à jour	Non
Coût évité	0,308 \$/m ³
Taux d'actualisation	3,23 %

	CT 2025 ¹	Réel 2025	Réel vs CT
Paramètres du programme			
Économies unitaires (m ³)	1	1	100%
Économies unitaires (kWh)	0	0	100%
Économies unitaires (L eau)	0	0	0%
Coût incrémental (\$)	13	13	100%
Effet de distorsion (%)	32%	32%	100%
Coûts évités (\$/m ³)	0.308	0.308	100%
Durée de vie (année)	20	20	100%
Aide financière unitaire (\$)	8	8	100%
Autres frais (\$)	0	0	0%
Données de programme			
Nombre d'unités	600	0	0%
Économies brutes totales (m ³)	620	0	0%
Économies nettes totales (m ³)	422	0	0%
Aide financière totale (\$)	4 800	0	0%
Coûts du programme			
Aide financière totale (\$)	4 800	0	0%
Autres frais (\$)	0	0	0%
Frais d'exploitation (\$)	484	0	0%
Total (\$)	5 284	0	0%
Tests de rentabilité			
TNT (\$)	-5 626	0	
TP (\$)	1 705	0	
TP ratio	1.4	-	
TCTR (\$)	-1 518	0	
TCTR Ratio	0.7	-	
TAP (\$)	-2 266	0	
TAP (ratio)	0.6	-	

1 PARAMÈTRES MIS À JOUR

2 Aucun.

3 EXPLICATION DES ÉCARTS

4 EGQ n'a eu aucun participant à ce programme en 2025, et ce, malgré les efforts déployés par EGQ au cours
5 de l'année. En effet, plusieurs entreprises d'installation de toitures ont été contactées en 2025 afin de leur
6 présenter le programme. Toutefois, selon les discussions tenues, il appert que l'aide financière offerte n'est pas
7 suffisante pour inciter les clients à remplacer leur toiture existante par une toiture présentant un niveau
8 d'efficacité supérieur à la base de référence. Les travaux concernent généralement des bâtiments plus anciens
9 faisant l'objet de rénovations principalement afin de les rendre conformes aux normes actuelles, ce qui entraîne
10 déjà des économies d'énergie associées à l'investissement. Dans ce contexte, les clients démontrent peu
11 d'intérêt à aller au-delà de la base de référence pour un investissement supplémentaire que l'aide financière ne
12 compense que partiellement. EGQ constate qu'il est difficile de susciter l'intérêt des clients pour ce programme,
13 notamment parce que les entreprises sont fréquemment locataires des espaces qu'elles occupent. Dans ce
14 contexte, les travaux sont généralement réalisés par les propriétaires, lesquels ne bénéficient pas directement
15 des économies d'énergie, celles-ci étant réalisées par les locataires qui assument la facture énergétique. EGQ
16 estime toutefois que l'entrée en vigueur prochaine de la cotation obligatoire des bâtiments pourrait modifier
17 cette dynamique et encourager une participation accrue des propriétaires d'immeubles à ce type de
18 programme.

19 Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels pour déterminer les
20 économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les
21 données de programme, coûts du programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à une
22 combinaison des effets suivants : l'absence de participants et la répartition des frais d'exploitation entre les
23 programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.

24 RÉFÉRENCES

25 (1) PGEÉ 2025-2027. Dossier R-4268-2024, Pièce [B-0050](#), GI-19, Document 2, p.60.

4.5. Équipements de cuisine commerciale

4.5.1. Lave-vaisselle Energy Star

Mesure	Lave-vaisselle Energy Star
Base de référence	Lave-vaisselle conventionnel
Marché cible	Commercial
Cas-type mis à jour	Non
Coût évité	0,240 \$/m ³
Taux d'actualisation	3,23 %

	CT 2025 ¹	Réel 2025	Réel vs CT
Paramètres du programme			
Économies unitaires (m ³)	841	198	24%
Économies unitaires (kWh)	632	-219	-35%
Économies unitaires (L eau)	112 299	23 831	21%
Coût incrémental (\$)	2 342	211	9%
Effet de distorsion (%)	29%	29%	100%
Coûts évités (\$/m ³)	0.240	0.240	100%
Durée de vie (année)	13	10	77%
Aide financière unitaire (\$)	1 640	200	12%
Autres frais (\$)	0	0	0%
Données de programme			
Nombre d'unités	6	8	133%
Économies brutes totales (m ³)	5 046	1 584	31%
Économies nettes totales (m ³)	3 583	1 125	31%
Aide financière totale (\$)	9 840	1 600	16%
Coûts du programme			
Aide financière totale (\$)	9 840	1 600	16%
Autres frais (\$)	0	0	0%
Frais d'exploitation (\$)	4 114	1 794	44%
Total (\$)	13 954	3 394	24%
Tests de rentabilité			
TNT (\$)	-18 722	-4 637	
TP (\$)	29 233	5 736	
TP ratio	5.6	17.8	
TCTR (\$)	9 922	-1 411	
TCTR Ratio	1.7	0.5	
TAP (\$)	567	105	
TAP (ratio)	1.0	1.0	

1 PARAMÈTRES MIS À JOUR

2 Les économies unitaires (de gaz, d'électricité et d'eau) ainsi que le coût incrémental, la durée de vie et l'aide
3 financière ont tous été mis à jour pour refléter les caractéristiques des équipements installés en 2025².

4 EXPLICATION DES ÉCARTS

5 EGQ a eu 8 participants à ce programme en 2025, pour un taux de participation de 133 %. Le taux de réalisation
6 des économies nettes a été de 31 %. L'écart entre les résultats du taux de participation et du taux de réalisation
7 des économies nettes est dû aux caractéristiques des équipements installés, lesquels ont des économies de
8 gaz unitaire inférieures à la moyenne du cas-type.

9 Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels pour déterminer les
10 économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les
11 données de programme, coûts du programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à une
12 combinaison des effets suivants : le nombre plus élevé de participants, les caractéristiques des équipements
13 installés en 2025 et la répartition des frais d'exploitation entre les programmes au prorata des économies
14 d'énergie réalisées.

15 RÉFÉRENCES

16 (1) PGEÉ 2025-2027. Dossier R-4268-2024, Pièce [B-0050](#), GI-19, Document 2, p.64.

17 (2) À noter que les unités installées en 2025 étaient du modèle « Haute température - sous comptoir »,
18 dont les caractéristiques sont données au PGEÉ 25-27.

19

1 4.5.2. Friteuse

Mesure	Friteuse commerciale certifiée Energy Star
Base de référence	Friteuse commerciale conventionnelle (non-ENERGY STAR)
Marché cible	Commercial
Cas-type mis à jour	Non
Coût évité	0,240 \$/m ³
Taux d'actualisation	3,23 %

	CT 2025 ¹	Réel 2025	Réel vs CT
Paramètres du programme			
Économies unitaires (m ³)	1 426	1 426	100%
Économies unitaires (kWh)	0	0	0%
Économies unitaires (L eau)	0	0	0%
Coût incrémental (\$)	1 349	1 349	100%
Effet de distorsion (%)	29%	29%	100%
Coûts évités (\$/m ³)	0.240	0.240	100%
Durée de vie (année)	12	12	100%
Aide financière unitaire (\$)	950	950	100%
Autres frais (\$)	0	0	0%
Données de programme			
Nombre d'unités	5	0	0%
Économies brutes totales (m ³)	7 130	0	0%
Économies nettes totales (m ³)	5 062	0	0%
Aide financière totale (\$)	4 750	0	0%
Coûts du programme			
Aide financière totale (\$)	4 750	0	0%
Autres frais (\$)	0	0	0%
Frais d'exploitation (\$)	5 813	0	0%
Total (\$)	10 563	0	0%
Tests de rentabilité			
TNT (\$)	-16 932	0	
TP (\$)	37 979	0	
TP ratio	13.6	-	
TCTR (\$)	11 747	0	
TCTR Ratio	2.1	-	
TAP (\$)	8 377	0	
TAP (ratio)	1.8	-	

1 **PARAMÈTRES MIS À JOUR**

2 Aucun.

3 **EXPLICATION DES ÉCARTS**

4 EGQ n'a eu aucun participant à ce programme en 2025. EGQ constate que les résultats sont inférieurs aux
5 attentes, et ce, malgré les actions mises en œuvre afin de promouvoir ce programme, notamment
6 l'aménagement d'une cuisine modèle en collaboration avec un organisme sans but lucratif. EGQ entend
7 poursuivre ses efforts de sensibilisation, en particulier auprès des distributeurs d'équipements de cuisine
8 commerciale dans le but d'accroître la notoriété de ce programme.

9 Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels pour déterminer les
10 économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les
11 données de programme, coûts du programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à une
12 combinaison des effets suivants : l'absence de participants et la répartition des frais d'exploitation entre les
13 programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.

14 **RÉFÉRENCES**

15 (1) PGEÉ 2025-2027. Dossier R-4268-2024, Pièce [B-0050](#), GI-19, Document 2, p.66.

1 **4.6. Combo - Hotte et générateur d'air tempéré à condensation**

Mesure	Hotte à débit variable et générateur d'air tempéré avec une efficacité supérieure ou égale à 90%
Base de référence	Hotte à débit fixe et générateur d'air tempéré conventionnel (80%)
Marché cible	Commercial
Cas-type mis à jour	Non
Coût évité	0,308 \$/m ³
Taux d'actualisation	3,23 %

	CT 2025 ¹	Réel 2025	Réel vs CT
Paramètres du programme			
Économies unitaires (m ³)	8 192	10 547	129%
Économies unitaires (kWh)	7 449	9 575	129%
Économies unitaires (L eau)	0	0	0%
Coût incrémental (\$)	17 147	17 147	100%
Effet de distorsion (%)	14%	14%	100%
Coûts évités (\$/m ³)	0.308	0.308	100%
Durée de vie (année)	18	18	100%
Aide financière unitaire (\$)	8 000	7 943	99%
Autres frais (\$)	0	0	0%
Données de programme			
Nombre d'unités	5	4	80%
Économies brutes totales (m ³)	40 960	42 190	103%
Économies nettes totales (m ³)	35 226	36 283	103%
Aide financière totale (\$)	40 000	31 773	79%
Coûts du programme			
Aide financière totale (\$)	40 000	31 773	79%
Autres frais (\$)	0	0	0%
Frais d'exploitation (\$)	40 459	57 891	143%
Total (\$)	80 459	89 664	111%
Tests de rentabilité			
TNT (\$)	-107 396	-117 411	
TP (\$)	337 274	360 557	
TP ratio	6.8	8.7	
TCTR (\$)	259 359	267 716	
TCTR Ratio	3.3	3.3	
TAP (\$)	147 904	145 555	
TAP (ratio)	2.8	2.6	

1 PARAMÈTRES MIS À JOUR

2 Les économies unitaires de gaz et d'électricité ont été mises à jour passant de 8 205 à 10 547 m³ et de 7 449
3 à 9 575 kWh respectivement, pour refléter les caractéristiques des équipements installés en 2025. L'aide
4 financière unitaire a aussi été ajustée pour refléter les équipements installés en 2025².

5 EXPLICATION DES ÉCARTS

6 Au total, quatre participants ont bénéficié de ce programme en 2025, ce qui représente un taux de participation
7 de 80 %. Le taux de réalisation des économies nettes a été de 103 %.

8 Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels pour déterminer les
9 économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les
10 données de programme, coûts du programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à une
11 combinaison des effets suivants : le nombre de participants, les caractéristiques des équipements installés en
12 2025 et la répartition des frais d'exploitation entre les programmes au prorata des économies d'énergie
13 réalisées.

14 RÉFÉRENCES

15 (1) PGEÉ 2025-2027. Dossier R-4268-2024, Pièce [B-0050](#), GI-19, Document 2, p.68.

16 (2) Le PGEÉ utilise un cas type ayant un débit défini pour calculer le débit unitaire. La même méthode
17 de calcul a été utilisée pour définir les économies unitaires à partir des débits réels installés.

1 **4.7. Innovation**

Mesure	Nouvelles technologies / systèmes / façon de consommer le gaz naturel
Base de référence	Pratique existante
Marché cible	Commercial
Cas-type mis à jour	Non
Coût évité	0,240 \$/m ³
Taux d'actualisation	3,23 %

	CT 2025 ¹	Réel 2025	Réel vs CT
Paramètres du programme			
Économies unitaires (m ³)	0	0	0%
Économies unitaires (kWh)	0	0	0%
Économies unitaires (L eau)	0	0	0%
Coût incrémental (\$)	0	0	0%
Effet de distorsion (%)	0%	0%	0%
Coûts évités (\$/m ³)	0.240	0.240	100%
Durée de vie (année)	0	0	0%
Aide financière unitaire (\$)	25 000	25 000	100%
Autres frais (\$)	2 125	1 445	68%
Données de programme			
Nombre d'unités	1	0	0%
Économies brutes totales (m ³)	0	0	0%
Économies nettes totales (m ³)	0	0	0%
Aide financière totale (\$)	25 000	0	0%
Coûts du programme			
Aide financière totale (\$)	25 000	0	0%
Autres frais (\$)	2 125	1 445	68%
Frais d'exploitation (\$)	0	0	0%
Total (\$)	27 125	1 445	5%
Tests de rentabilité			
TNT (\$)	-27 125	0	
TP (\$)	25 000	0	
TP ratio	0.0	-	
TCTR (\$)	-2 125	0	
TCTR Ratio	0.0	-	
TAP (\$)	-27 125	0	
TAP (ratio)	0.0	-	

1 **PARAMÈTRES MIS À JOUR**

2 Les autres frais ont été mis à jour pour refléter les projets soumis au programme en 2025 et les frais réels
3 pour la révision externe. Les autres frais ont ainsi été révisés de 2 125 \$ à 1 445 \$ en 2025.

4 **EXPLICATION DES ÉCARTS**

5 EGQ n'a eu aucun participant à ce programme en 2025. Toutefois, EGQ a analysé une première demande à ce
6 programme en 2025, laquelle devrait se concrétiser en participant en 2026.

7 Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels au programme pour
8 déterminer les économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus
9 pour les données de programme, coûts du programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à
10 une combinaison des effets suivants : l'absence de participants et la répartition des frais d'exploitation entre
11 les programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.

12 **RÉFÉRENCES**


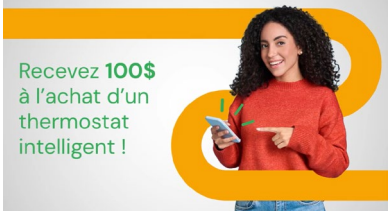
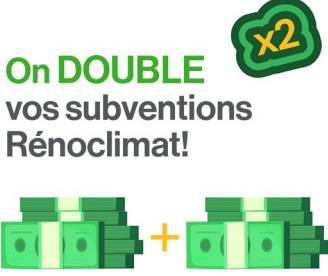
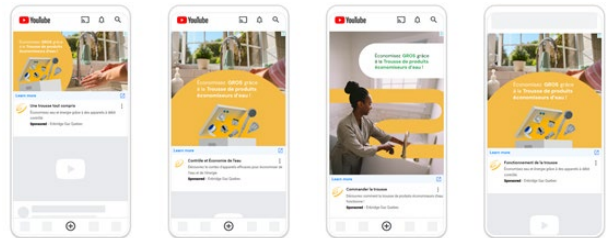
13 (1) PGEÉ 2025-2027. Dossier R-4268-2024, Pièce [B-0050](#), GI-19, Document 2, p.71.

14

5. STRATÉGIE PROMOTIONNELLE

5.1. Secteur résidentiel

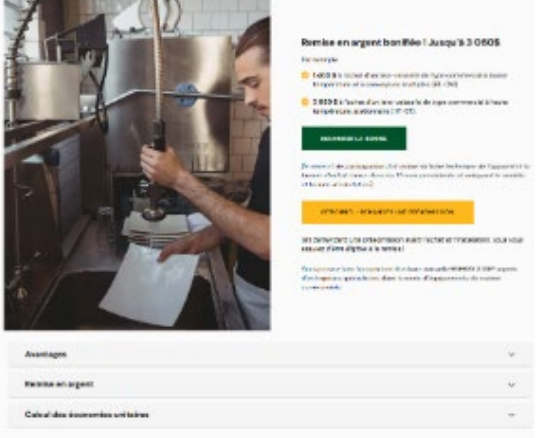

Activités promotionnelles	Dates	Visuels
<p>Outils web</p> <p>Mise à jour et optimisation de certaines pages programmes</p> <p>Achat de mots clés en continu</p>	<p>Mai 2025</p> <p>Tout au long de l'année</p>	<p>Trouver les pertes thermiques dans votre domicile</p> <p>Souhaitez-vous mieux consommer votre énergie ? Voulez-vous analyser les pertes thermiques dans votre maison ? Nous offrons 150 \$ de remise en argent à la réalisation de votre thermographie infrarouge.</p> <p>DEMANDEZ VOTRE PRÉADMISSION</p> <p>Critères de préadmission</p> <p>Comment réaliser cette étude ?</p> <p>Étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> La pré-admission est obligatoire avant la réalisation de l'étude de thermographie infrarouge. Après l'obtention de la confirmation d'admissibilité d'Enbridge Gaz Québec, vous pourrez réaliser l'étude de thermographie infrarouge. Vous devez par la suite transmettre la facture émise par le fournisseur du service ainsi qu'une copie de l'étude réalisée à l'adresse suivante : pgae@enbridge.com La remise en argent sera appliquée sur votre facture dans un délai de 30 jours après l'envoi de la facture.
<p>Contenu numérique</p> <p>Bannière sur le site web</p> <p>Infolettre (clients résidentiels)</p> <p>Envois marketing ciblés (programmes concernés : Echangeur d'air, Système de chauffage combiné à haute efficacité)</p>	<p>Tout au long de l'année</p> <p>Juin 2025</p> <p>2 septembre (échangeur d'air) 1er octobre (combo P9)</p>	<p>Exemple d'envoi ciblé :</p> <p>Échangeur d'air avec un système récupérateur de chaleur</p> <p>Adresse de service:</p> <p>Bonjour,</p> <p>Vous possédez un échangeur d'air ? Il a été installé avant 2011? Il est probable qu'il ne récupère pas la chaleur et ne vous permet donc pas de maximiser vos économies d'énergie!</p> <p>Une remise en argent de 450 \$ vous attend pour soutenir votre transition vers un système avec récupérateur de chaleur !</p> <p>Je veux ma remise</p> <p>Chez Enbridge Gaz Québec, votre confort, votre santé et l'efficacité énergétique de votre foyer sont au cœur de nos priorités. En remplaçant votre système existant, vous faites un choix judicieux pour économiser de l'énergie et accroître le confort de votre maison.</p> <p>Pourquoi remplacer votre échangeur d'air actuel ?</p> <p>Les échangeurs d'air traditionnels se contentent de renouveler l'air intérieur, mais ils laissent échapper la chaleur, ce qui augmente vos coûts de chauffage, surtout pendant les mois froids.</p> <p>L'avantage de la récupération de chaleur : un investissement futur</p> <p>L'échangeur d'air avec récupération de chaleur récupère la chaleur de l'air vicié sortant pour la transférer à l'air frais entrant, préservant ainsi la température et la qualité de l'air dans votre résidence. Les bénéfices sont nombreux :</p> <ul style="list-style-type: none"> Économies d'énergie : réduisez considérablement vos factures de chauffage et de climatisation. Confort optimal : profitez d'une température intérieure agréable toute l'année. Qualité d'air supérieure : limitez l'humidité, les moisissures et les allergènes pour une maison plus saine. Impact environnemental réduit : adoptez une solution plus écologique et responsable. <p>Faites le pas vers un air sain et des économies</p> <p>En installant votre nouveau système, profitez d'une remise de 450 \$. Ne laissez pas passer cette chance unique de relever le confort et la performance énergétique de votre résidence grâce à notre offre.</p> <p>Visitez notre site Web pour plus d'informations et participez à notre programme.</p> <p>Au plaisir de contribuer à votre bien-être, L'équipe d'administration des programmes</p>





<p>Publications sur les réseaux sociaux</p>	<p>Tout au long de l'année</p>	 <p>Remise en argent sur les chauffe-eau sans réservoir</p>
<p>Campagnes promotionnelles</p> <p>Campagne thermostat intelligent + remarketing (clients résidentiels et affaires)</p> <p>Campagne Bonification du programme Rénoclimat</p> <p>Campagne trousse de produits économiseurs d'eau</p>	<p>Fin juin à fin octobre 2025</p> <p>D'août à fin décembre 2025</p> <p>De fin septembre à fin octobre 2025</p>	 <p>Recevez 100\$ à l'achat d'un thermostat intelligent !</p>  <p>On DOUBLE vos subventions Rénoclimat!</p> 

1
2
3

1
2

5.2. Secteur commercial et institutionnel

Activités promotionnelles	Dates	Visuels
<p>Outils web</p> <p>Mise à jour et optimisation de certaines pages programmes</p> <p>Achat de mots clés en continu</p>	<p>Juillet 2025</p> <p>Tout au long de l'année</p>	
<p>Contenu numérique</p> <p>Infolettre (clients affaires)</p>	<p>Juin 2025</p>	

<p>Publications sur les réseaux sociaux (LinkedIn)</p>	<p>Tout au long de l'année</p>																									
<p>Campagnes promotionnelles</p> <p>Campagne Cuisines commerciales (META)</p> <p>Parution dans le magazine de l'ARQ (Association des Restaurateurs du Québec)</p> <ul style="list-style-type: none"> 10 000 établissements de l'industrie de la restauration touchés <p>Encart promotionnel</p> <p>Pour distribution durant les visites en personne par les représentants aux ventes</p>	<p>De mi-août à mi-octobre 2025</p> <p>Novembre 2025</p> <p>À partir de juin 2025</p>	  <p>Programmes d'efficacité énergétique</p> <p>Propriétaires de restaurants ou de cuisines commerciales, recevez des remises en argent à l'installation d'appareils à haut rendement énergétique et générez des économies d'énergie.</p> <table border="1"> <tr> <td>Recevez 950 \$</td> <td>Friteuse</td> <td>Recevez 100 \$</td> <td>Thermostat intelligent</td> </tr> <tr> <td>Recevez 3 700 \$ + 100 \$/point</td> <td>Combo hotte et générateur</td> <td>Recevez 3 060 \$</td> <td>Lave-vaisselle ENERGY STAR BT-CM et HT-ST</td> </tr> </table> <p>Autres remises en argent disponibles</p> <p>À l'achat de nouveaux appareils à gaz naturel, recevez également une remise qui sera calculée en fonction de la consommation anticipée*.</p> <p>Exemples approximatifs de remises en argent :</p> <table border="1"> <tr> <td>4 750 \$</td> <td>Chaudière à condensation</td> <td>1 850 \$</td> <td>Four à pizza</td> </tr> <tr> <td>1 500 \$</td> <td>Chauffe-eau</td> <td>595 \$</td> <td>Chauffe-terrasse 40 000 BTU</td> </tr> <tr> <td>755 \$</td> <td>Unité de chauffage radian</td> <td>2 820 \$</td> <td>Chauffe-terrasse 200 000 BTU</td> </tr> <tr> <td>1 250 \$</td> <td>Cuisinière commerciale</td> <td></td> <td></td> </tr> </table> <p><small>* Certaines conditions s'appliquent.</small></p> <p>ENBRIDGE Gaz Québec 819 771-8321 Visiter le www.enbridgegaz.com</p> 	Recevez 950 \$	Friteuse	Recevez 100 \$	Thermostat intelligent	Recevez 3 700 \$ + 100 \$/point	Combo hotte et générateur	Recevez 3 060 \$	Lave-vaisselle ENERGY STAR BT-CM et HT-ST	4 750 \$	Chaudière à condensation	1 850 \$	Four à pizza	1 500 \$	Chauffe-eau	595 \$	Chauffe-terrasse 40 000 BTU	755 \$	Unité de chauffage radian	2 820 \$	Chauffe-terrasse 200 000 BTU	1 250 \$	Cuisinière commerciale		
Recevez 950 \$	Friteuse	Recevez 100 \$	Thermostat intelligent																							
Recevez 3 700 \$ + 100 \$/point	Combo hotte et générateur	Recevez 3 060 \$	Lave-vaisselle ENERGY STAR BT-CM et HT-ST																							
4 750 \$	Chaudière à condensation	1 850 \$	Four à pizza																							
1 500 \$	Chauffe-eau	595 \$	Chauffe-terrasse 40 000 BTU																							
755 \$	Unité de chauffage radian	2 820 \$	Chauffe-terrasse 200 000 BTU																							
1 250 \$	Cuisinière commerciale																									

1 6. CONCLUSION

2 En conclusion, divers facteurs ont contribué à des résultats inférieurs aux attentes en 2025, notamment un
3 contexte économique défavorable, un faible nombre de nouveaux branchements au gaz naturel ainsi que
4 la révision des cas types à la suite de l'évaluation des programmes.

5 Malgré ce contexte, EGQ demeure pleinement engagée dans l'atteinte de ses objectifs de réduction des
6 émissions de gaz à effet de serre et poursuit activement ses efforts afin de promouvoir l'adoption de
7 mesures d'efficacité énergétique auprès de sa clientèle. EGQ entend poursuivre ses initiatives, tout en
8 évoluant dans ses pratiques et en adaptant ses interventions, afin d'optimiser la performance de ses
9 programmes et d'atteindre les résultats qu'elle s'est fixés.

Pour conclure, EGQ demande à la Régie de :

- **prendre acte des résultats du PGEÉ pour l'année 2025;**
- **mettre fin au suivi relatif aux révisions des résultats réels des économies d'énergie (D-2019-088);**
- **prendre acte des rapports d'évaluation déposés à titre de suivi administratif;**
- **autoriser EGQ à déposer, pour les prochains dossiers, les évaluations de programmes dans le cadre de son rapport annuel.**

10

Annexe A - LEXIQUE

1. Économies nettes de gaz :

Économies unitaires (m³) * [1 - taux d'opportunisme (%)] * nombre d'unités

2. Économies nettes d'électricité :

Économies unitaires (kWh) * [1 - taux d'opportunisme (%)] * nombre d'unités

3. Aide financière totale :

Somme (nombre d'unités * aide financières unitaire)

4. Budget total

(Aide financière unitaire + frais unitaires) x nombre d'unités + frais d'administration

5. Test du coût total des ressources TCTR :

Valeur actualisée nette (économies nettes de gaz et d'électricité x coûts évités sur la durée de vie des mesures) * (1 + bénéfices non-énergétiques)

Moins

(Coût incrémental + frais unitaire) x nombre d'unités * [1 - taux d'opportunisme (%)] + frais d'administration

6. Ratio TCTR :

Valeur actualisée nette (économies nettes de gaz et d'électricité x coûts évités sur la durée de vie des mesures) * (1 + ajustement bénéfices non-énergétiques)

÷

(Coût incrémental + frais unitaires) x nombre d'unités * [1 - taux d'opportunisme (%)] + frais d'administration

1
2 **7. Test du participant (TP) :**
3

4 Valeur actualisée nette (économies sur la facture de gaz et d'électricité sur la durée de vie des
5 mesures x [1 + TPS/TVQ]) * (1 + ajustement bénéfiques non-énergétiques)

6
7 **Moins**

8
9 (Coût incrémental x [1 + TPS/TVQ]) – aide financière unitaire) x nombre d'unités
10

11 **8. Ratio TP :**
12

13 Valeur actualisée nette (économies sur la facture de gaz et d'électricité sur la durée de vie des
14 mesures x [1 + TPS/TVQ]) * (1 + ajustement bénéfiques non-énergétiques)

15 ÷

16 (Coût incrémental x [1 + TPS/TVQ]) – aide financière unitaire) x nombre d'unités
17

18 **9. Test de l'administrateur public (TAP) :**
19

20 Valeur actualisée nette (économies nettes de gaz x coûts évités sur la durée de vie des mesures)

21 **Moins**

22 Budget total
23

24 **10. Ratio TAP :**
25

26 Valeur actualisée nette (économies nettes de gaz x coûts évités sur la durée de vie des mesures)

27 ÷

28 Budget total
29

30 **11. Test de neutralité tarifaire (TNT) :**
31

32 Valeur actualisée nette (économies nettes de gaz x coût évité sur la durée de vie des mesures)

33 **Moins**

34 Valeur actualisée nette ([économies nettes de gaz x perte de revenu²¹ sur la durée de vie des
35 mesures] + budget total)
36
37

²¹ Équivalent aux économies sur la facture de gaz, mais d'un point de vue de l'administrateur

1

2 **12. Ratio TNT**

3

4 Valeur actualisée nette (économies nettes x coût évité sur la durée de vie des mesures)

5 ÷

6 Valeur actualisée nette ([économies nettes de gaz x perte de revenu sur la durée de vie des
7 mesures] + budget total)

8

9 **13. Un mètre cube**

10

11 1 m³ = 35 913 Btu

12